

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

TEAMLOG

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 17 978 111 €.
Siège social : 97, Boulevard Péreire, 75 017 Paris.
381 031 285 R.C.S. Paris.

A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2007.

Actif	Notes	31/12/2007			31/12/2006
		Brut	DAP	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2.1	47 077	12 060	35 017	12 403
Immobilisation corporelles	2.2	5 760	3 525	2 235	1 433
Titres de participation et créances rattachées	2.3	27 906	7 340	20 566	27 618
Autres Immobilisations financières	2.3	1 277		1 277	821
Actif immobilisé		82 020	22 925	59 095	42 275
Stocks et en-cours		31		31	223
Avances et acomptes versés sur commandes		318		318	58
Clients et comptes rattachés	2.4	31 929	2 752	29 177	22 703
Autres créances et comptes de régularisation	2.5	13 510	1 453	12 057	8 032
Valeurs mobilières de placement	2.6	702	511	191	163
Disponibilités		14 743		14 743	6 837
Charges constatées d'avance		801		801	676
Actif circulant		62 034	4 716	57 318	38 692
Charges à répartir		132		132	188
Total actif		144 186	27 641	116 545	81 155

Passif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capital		17 861	17 788
Primes		175	9
Réserves		7 101	7 101
Report à nouveau		-7 459	-11 921
Résultat de l'exercice		5 742	4 462
Capitaux propres	2.7	23 420	17 439
Avances conditionnées		106	106
Provisions pour risques et charges	2.9	3 422	3 481
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes financières	2.10	38 464	22 965

Avances et acomptes reçus		446	1 363
Fournisseurs et comptes rattachés		15 273	10 036
Dettes fiscales et sociales		30 537	23 741
Dettes sur immobilisations		686	
Autres dettes	2.11	370	214
Produits constatés d'avance		3 821	1 810
Total des dettes		89 597	60 129
Total passif		116 545	81 155

II. — Compte de résultat au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros.)

Compte de résultat	Notes	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
Chiffre d'affaires	3.1	115 364	88 772
Production stockée			
Production immobilisée		332	
Subventions d'exploitation		54	331
Total des produits opérationnels		115 750	89 103
Autres produits d'exploitation		1 990	2 415
Total des produits d'exploitation		117 740	91 518
Achats et charges externes		29 785	22 433
Impôts, taxes et versements assimilés		3 085	2 506
Charges de personnel		76 037	60 766
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		2 739	1 304
Autres charges		100	90
Total des charges d'exploitation		111 746	87 099
Résultat d'exploitation		5 994	4 419
Produits financiers		2 369	2 082
Charges financières		3 447	1 299
Résultat financier	3.3	-1 078	783
Produits exceptionnels		2 270	6 330
Charges exceptionnelles		1 823	7 014
Résultat exceptionnel	3.4	447	-684
Résultat avant impôts		5 363	4 518
Participations des salariés			
Impôts sur les bénéfices	3.5	-379	59
Résultat		5 742	4 459

III. — Flux de trésorerie au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros.)

	31/12/2007	31/12/2006
Operations d'exploitation		
Résultat net	5 742	4 462

Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Dotations aux Amortissements et provisions	2 856	893
Reprises des Amortissements et provisions	-1 585	-5 074
Plus et moins values de cession	-208	4 293
Subventions virées au résultat		
Production immobilisée	-331	
Retraitement boni fusion TES	-266	
Autres produits et charges calculés		
Capacité d'autofinancement	6 208	4 574
Ecart de conversion sur la CAF		
Variation des frais financiers	-1	42
Variation nette exploitation	-210	-3 187
Var° de stock	-279	-30
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	-2 559	-3 736
Var° des Dettes d'exploit°	2 070	579
Variation nette hors exploitation	3 271	1 948
Var°des créances hors exploitation	6 738	1 628
Var°des dettes hors exploitation	-3 937	-295
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	469	614
Pertes et gains de change		
Variation du besoin en fonds de roulement	3 060	-1 197
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 268	3 377
Operations d'investissement :		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-242	-200
Décaisst / acquisition immos corporelles	-792	-707
Encaisst / cession d'immos corporelles et incorporelles	262	26
Subventions d'investissement encaissées		
Décaisst / acquisition immos financières	-290	-86
Encaisst / cession immos financières	42	147
Trésor. nette /acquisitions et cessions de filiales	-614	125
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 634	-695
Operations de financement :		
Augmentation de capital ou apports		
Sommes reçues lors de l'exercice de stock-options	238	14
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		-370
Encaissements provenant d'emprunts	61	98
Remboursement d'emprunts	-28	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	271	-258
Variation de trésorerie (calculée)	7 905	2 424
Trésorerie a l'ouverture	6 838	4 414
Reclassement de trésorerie		
Trésorerie à la clôture	14 743	6 838
Variation de trésorerie (constatée)	7 905	2 424

IV. — Notes annexes aux comptes sociaux.

1. — Principes Comptables – Méthodes d'évaluation.

Les comptes de la société Teamlog sont arrêtés dans le respect des principes comptables de base et en conformité avec les dispositions des articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de Commerce, les articles 1 à 27 du Décret du 29 novembre 1983 et les dispositions du règlement n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable ainsi que des règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition des actifs.

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros.

1.1. Immobilisations incorporelles.

1.1.1. Frais de recherche et développement. — Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

Sur l'exercice 2007, Teamlog a engagé des frais de développement remplissant les critères d'immobilisation mentionnés supra. A ce titre, 331 milliers d'euros ont été immobilisés.

1.1.2. Fonds commerciaux. — Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de compétences. Lors des opérations de restructuration de l'entreprise, les éléments identifiables sont réévalués à leur valeur d'utilité. Les éléments incorporels résiduels non affectables sont inscrits à l'actif.

Lorsque des éléments incorporels identifiés lors de la prise de contrôle de sociétés, permettent d'obtenir des positions significatives sur des marchés déterminés, il est procédé à l'affectation de ces éléments incorporels acquis aux parts de marché sous-jacentes. Compte tenu de leur nature, les éléments incorporels représentés par ces parts de marché ne sont pas amortis.

L'évaluation des valeurs d'inventaire se fait chaque année conformément aux dispositions de L. Art. 322-5 du Plan Comptable Général.

La société apprécie à chaque clôture des comptes et à chaque situation intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Depuis leur inscription en immobilisations incorporelles les parts de marché sont valorisées sur la base de leur valeur de marché par référence à des transactions comparables dans le secteur informatique. La valorisation de ces parts de marché est toujours fondée dans les activités de service sur le chiffre d'affaires dégagé par l'activité affecté d'un coefficient qui varie en fonction de la conjoncture tant générale que sectorielle. Cette valorisation est peu affectée par la rentabilité de la société elle-même dans la mesure où les parts de marché peuvent faire l'objet d'une cession séparée [cession de fonds de commerce].

En outre, aucune de ces parts de marché n'est représentative d'activités émergentes ou issues des valorisations spéculatives constatées sur certains secteurs notamment de la nouvelle économie.

Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, la société Teamlog prend compte notamment l'évolution de cette valeur de marchés et les performances économiques des actifs concernés.

Sur cette base, la société réalise une évaluation annuelle de la valeur d'inventaire de ses parts de marché. En cas de perte durable de valeur, leur dépréciation sera constatée par voie de provision.

1.2. Immobilisations corporelles. — La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, introduisent une nouvelle approche de valorisation de ces actifs, communément appelée « approche par composants ».

Selon ce règlement, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des nouvelles règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- Agencements des constructions : 5 à 10 ans ;
- Matériels et outillage : 3 à 10 ans ;
- Autres immobilisations : 2 à 6 ans.

1.3. Immobilisations financières.

1.3.1. Titres de participation. — Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan sont évalués lors de l'inventaire à la valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

A condition toutefois que leur évolution ne provienne pas de circonstances accidentelles, les données économiques suivantes sont prises en compte pour cette évaluation : les capitaux propres à la date de l'inventaire et la rentabilité dégagée par l'exploitation, analysée dans une perspective pluriannuelle tenant compte du contexte économique et pondérée des données prévisionnelles.

Sur la base de ces données la valeur d'inventaire est fixée en tenant compte des motifs et des méthodes d'appréciation retenues lors de l'acquisition et de l'intérêt ainsi que de l'utilité de la participation dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise.

En cas d'évolution défavorable, une dépréciation est constatée.

1.3.2. Prêts à la construction. — Les prêts provenant de la participation à l'effort de construction, ne sont pas productifs d'intérêts bien que leur durée soit généralement de 20 ans, ils ne font l'objet d'aucune actualisation.

1.4. Créances clients.

1.4.1. Factures à établir. — L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir soit un reclassement au poste "Clients et comptes rattachés".

Les contrats à long terme traités au forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- le pourcentage d'avancement du projet fait l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêté des comptes.

1.4.2. Dépréciation Créances clients. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une provision est alors calculée de la manière suivante :

- pour toutes créances impayées depuis plus de 1 an : 100% de la créance ;
- pour toutes créances impayées depuis plus de 6 mois : 50% de la créance.

1.4.3. Affacturage. — Lors de la remise de la créance à la société d'affacturage, le compte client est crédité du montant des factures cédées. Le compte "Client - Créances en affacturage" vient diminuer le solde global du compte client apparaissant au bilan. Le financement reçu en contrepartie de la remise des créances est porté dans les comptes de trésorerie correspondants.

1.5. Indemnités de départ à la retraite. — Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France.

La loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites a modifié le dispositif de départ à la retraite des salariés en France. Les engagements de retraite ont également été déterminés à compter de l'année 2003 sur la base d'un âge de départ de 65 ans au lieu de 60 ans précédemment.

Par ailleurs la recommandation n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité a précisé le mode de calcul et de comptabilisation des engagements de retraite.

La loi de finance de la Sécurité Sociale 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié.

Conformément à ces dispositions, ces engagements sont évalués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction des conditions d'acquisition des droits, en répartissant de manière linéaire la charge générée lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service restant à effectuer jusqu'au départ en retraite.

Le montant des paiements futurs tient compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles en utilisant un taux financier en rapport avec la durée prévisible de versement.

Les écarts actuariels constatés à la clôture d'un exercice sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des participants aux régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

Valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;

Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Les modifications des prestations des régimes survenant au cours de la période d'acquisition des droits font l'objet d'un étalement sur la durée de vie active résiduelle moyenne des participants au régime.

La provision est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre.

1.6. Droit Individuel à la Formation (DIF). — Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 Octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement. Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuel de Formation ou en cas de licenciement ou démission) où les dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

2. — Notes sur le bilan.

2.1. Immobilisations incorporelles :

Immobilisations (En milliers d'Euros)	31/12/2007				31/12/2006	
	Valeurs brutes début ex.	T.U.P. (1)	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes fin ex.	Valeurs brutes fin ex.
Frais de recherche et de développement			332		332	
Concessions, brevets	1 127	1 162	242	-1	2 530	1 127
Fonds commercial - Parts de marché	23 337	22 144		-1 300	44 181	23 337
Autres immobilisations incorporelles		34			34	
Totaux	24 464	23 340	574	-1 301	47 077	24 464

Amortissements (en milliers d'Euros)	31/12/2007				31/12/2006	
	Valeurs début ex.	T.U.P. (1)	Augmentations	Diminutions	Valeurs fin ex.	Valeurs fin ex.
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets	962	540	725		2 227	962
Fonds commercial - Parts de marché	11 099			-1 300	9 799	11 099
Dont Provision Parts de marché	4 136				4 136	4 136
Autres immobilisations incorporelles		34			34	

Totaux	12 061	574	725	-1 300	12 060	12 061
Valeur nette	12 403				35 017	12 403

(1) Transmission Universelle du Patrimoine

2.1.1. Frais de recherche et de développement. — L'application au 1er janvier 2005 du règlement CRC 2004-10 sur les actifs, a amené la société Teamlog à revoir l'application de la définition d'un actif aux frais de recherche et de développement.

Certains frais engagés par Teamlog entrent, en 2007, dans les critères du CRC 2004-10 (Cf. note 1.1.1).

La société Teamlog a activé, sur l'exercice 2007, les frais liés à deux projets :

— changement de l'outil de gestion

— basculement sur la nouvelle version du logiciel de comptabilité

2.1.2. Fonds commercial. — Le fonds commercial apparaissant à l'actif résulte des opérations de fusion des participations acquises depuis 1997 avec la société Teamlog. Ce fonds commercial correspond aux compétences et clientèles acquises des sociétés fusionnées.

Les parts de marché provenant des fusions avec les Sociétés Euris et Lm Informatique se situent dans le domaine des services financiers et de l'automobile. Compte tenu de leur nature, ces parts de marché ne sont pas amorties.

Le fonds de commerce généré lors de la fusion d'Innetis a été comptabilisé en immobilisation incorporelle car la société Teamlog ne l'a pas considéré comme des parts de marché.

Immobilisations (En milliers d'euros)	31/12/2007			31/12/2006	
	Valeurs brutes début ex.	Augmentations	diminutions	Valeurs brutes fin ex.	Valeurs brutes fin ex.
Fonds de commerce	11 535	22 144	-1 300	32 379	11 535
Parts de marché					
Services financiers	8 363			8 363	8 363
Automobile	3 439			3 439	3 439
Totaux	23 337	22 144	-1 300	44 181	23 337

Provisions (En milliers d'euros)	31/12/2007			31/12/2006	
	Valeurs début ex.	Dotations	Reprises	Valeurs fin ex.	Valeurs fin ex.
Fonds de commerce	6 963		-1 300	5 663	6 963
Services financiers	2 254			2 254	2 254
Automobile	1 882			1 882	1 882
Totaux	11 099		-1 300	9 799	11 099
Valeur nette	12 238	22 144		34 382	12 238

La reprise de 1 300 milliers d'euros correspond à la cession, à effet 1er janvier 2007, du fonds de commerce de la société 2M Informatique.

2.2. Immobilisations corporelles :

Immobilisations (en milliers d'Euros)	31/12/2007					31/12/2006	
	Valeurs brutes début ex.	T.U.P. (1)	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Valeurs brutes fin ex.	Valeurs brutes fin ex.
Construction		24				24	
Installations techniques, Matériels et outillages	1	58				59	1
Agencements	1 172	608	6	-4		1 782	1 172
Matériels de transport	45					45	45
Matériels de bureau	1 705	364	474	-29		2 514	1 705
Mobilier	722	290	81	-5		1 088	722
Immobilisations en cours		17	231			248	
Totaux	3 645	1 361	792	-38		5 760	3 645

Amortissements (En milliers d'euros)	31/12/2007						31/12/2006
	Valeur début ex.	T.U.P. (1)	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Valeur fin ex.	Valeur fin ex.
Construction		44			-20	24	
Installations techniques, Matériels et outillages		57				57	
Agencements	570	169	126	-2		863	570
Matériels de transport	42		3			45	42
Matériels de bureau	1 210	346	319	-18		1 857	1 210
Mobilier	390	190	82	-3	20	679	390
Immobilisations en cours							
Totaux	2 212	806	530	-23		3 525	2 212
Valeur nette	1 433					2 235	1 433

(1) Transmission Universelle du Patrimoine

2.3. Immobilisations financières :

Immobilisations (En milliers d'euros)	31/12/07						31/12/06
	Valeurs brutes début ex.	T.U.P. (1)	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Valeurs brutes fin ex.	Valeurs brutes fin ex.
Participation	34 876	37	19 625	- 26 632		27 906	31 876
Créances rattachés à des participations							0
Autres titres immobilisés	2			- 1		1	2
Prêts	298	22		- 2		318	298
Autres immobilisations financières	521	187	290	- 40		958	521
Totaux	35 697	246	19 915	26 675		29 183	35 697

Les prêts correspondent essentiellement aux prêts consentis à des organismes collecteurs dans le cadre de la participation à l'effort à la construction issus de l'absorption des sociétés Euris et Lmi pour un montant de 296 milliers d'Euros.

Le détail des prix d'acquisition des participations représentant 27 906 milliers d'Euros est fourni dans le tableau des filiales et participations (cf. note5). Toujours dans sa volonté de rationaliser l'organigramme du groupe, le Directoire a décidé le 6 décembre 2006 la dissolution sans liquidation des sociétés Teamlog Entreprise Solution, Consultem et 2ic. dans les conditions de l'article 1 844-5 alinéa 3 du Code Civil. La dissolution a entraîné le 26 janvier 2007 la transmission universelle de patrimoine de ces trois sociétés à la société Teamlog.

Ces opérations ont généré un boni de fusion pour la structure Teamlog Entreprise Solution d'un montant de 266 milliers d'euros. Les malis générés suite aux fusions de Consultem et de 2ic ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour respectivement 2 120 milliers d'euros et 3 190 milliers d'euros.

Le 5 mars 2007, conformément à la stratégie de constituer avec Teamlog un acteur de référence dans le secteur des services informatiques, un protocole d'acquisition de 100% des actions de la filiale de Groupe Open, Innetis, a été signé entre Teamlog et Groupe Open. Cette acquisition, réalisée le 31 mars 2007 pour un prix de 18,5 millions d'euros, fait l'objet d'un crédit vendeur de Groupe Open.

En date du 19 septembre 2007, Groupe Open a décidé, à l'unanimité, de proroger la durée du crédit vendeur pour une durée maximale d'un an à compter du 19 septembre 2007.

En date du 1er octobre 2007, la société Innetis a été absorbée Teamlog.

Les sociétés Teamlog net et Clearsy ont été cédées respectivement le 27 avril 2007 et le 10 octobre 2007. Ces cessions ont généré respectivement une plus value de 262 milliers d'euros et une moins value de 290 milliers d'euros.

2.4. Créances clients :

Clients (En milliers d'euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Valeurs brutes fin ex.	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs brutes fin ex.
Clients	46 165	41 113	5 052		32 792
Clients affacturage	-25 226	-25 226			-17 297
Clients douteux (1)	3 277		3 277		2 322
Clients - Factures à établir	7 617	7 617			6 730
Clients - Factures à établir Groupe	96	96			
Total brut	31 929	23 600	8 329		24 547
Provisions pour dépréciation	2 754				1 689
Total net	29 175				22 858

(1) Les créances clients ont fait l'objet d'une provision selon la méthode groupe (cf. note 1.4.2)

Les créances clients détenues par la société Teamlog sont constituées essentiellement de créances sur des grands comptes ou sur des organismes publics ou parapublics dans le cadre de marchés réglementés. Ces créances ont fait l'objet pour certaines de cessions dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

2.5. Autres créances :

Autres créances (en milliers d'Euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Valeurs brutes fin ex.	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs brutes fin ex.
Avances et acomptes versés	318	318			58
Personnel	31	31			14
Créances sur les organismes sociaux	591	591			485
État impôts					50
TVA déductible	2 432	2 432			1 519
Comptes courants Groupe (2)	5 109		5 109		4 317
Réserves, Fonds de garantie factobail	3 112	3 112			1 474
Produits à recevoir	6	6			59
Créance sur immobilisations (3)	340	340			10
Débiteurs divers	27	27			1
Comptes courants hors Groupe (1)	1 862		1 862		1 881
Valeur brute des autres créances	13 828	6 857	6 971		9 868
Provisions sur Sociétés du Groupe	1 253				2 599
Provisions sur Créances Sociales	200				
Valeur nette des autres créances	12 375				7 269

(1) Comptes-courants des sociétés Progiel International et Teamgroup, holding des anciens dirigeants. Le traitement de ces comptes a été prévu dans le protocole d'accord intervenu le 8 février 2006 avec les représentants du Groupe Open. Le protocole prévoit le remboursement avant le 31 décembre 2009.

(2) Comptes courants des sociétés appartenant au Groupe à hauteur de 4 948 milliers d'euros. Le solde de 161 milliers d'euros correspond au compte courant de Groupe Open récupéré suite à la fusion de Innetis pour 46 milliers d'euros et au compte courant de la société Teamlog Ukraine en cour de création pour 115 milliers d'euros.

(3) Solde dû sur les cessions de Teamlog.net et Clearsy pour respectivement 200 milliers d'euros et 140 milliers d'euros.

2.6. Valeurs mobilières de placement - Actions propres. — L'assemblée générale du 29 mai 2001 a autorisé le conseil d'administration de la société Teamlog à intervenir jusqu'au 30 novembre 2002 sur ses propres actions. Utilisant cette faculté la société Teamlog est intervenue sur les marchés en régularisation des cours et a acquis à ce titre, 45 150 actions propres au 31 décembre 2002. Ces actions sont comptabilisées en Valeurs Mobilières de Placement.

Valeurs mobilières (en milliers d'Euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Valeurs brutes fin ex.	Provisions	Valeurs Nettes fin ex.	Valeur de marché	Valeurs nettes
Actions propres	702	511	191	191	163
Valeur mobilière de placement					
Totaux	702	511	191	191	163

2.7. Capitaux propres.

— Titres composant le capital social.

L'augmentation du nombre d'action correspond à des levées d'option effectuées au cours de l'exercice.

Catégories de titres émis	A l'ouverture	Créés	Remboursés	A la clôture	Valeur nominale (en euros)
Actions ordinaires	17 787 661	72 650		17 860 311	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Total	17 787 661	72 650		17 860 311	1,00

2.8. Avances conditionnées. — Il s'agit d'avances de l'Anvar en faveur de la recherche dont le remboursement est conditionnel. Elles correspondent à une affaire : Chaperon : le montant total de l'avance perçue à l'origine est de 133 milliers d'euros

2.9. Provisions.

Provisions (en milliers d'Euros)	31/12/2006	T.U.P. (1)	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Dotations	31/12/2007
Provision pour risques :						
Pour litiges						
Pour garanties clients						
Pour perte à terminaison						
Pour prud'hommes	242	66	-127	-151	820	850
Pour risque clients	102		-2			100
Pour pénalités	2 280		-1 154		27	1 153
Pour impôts	7	44		-42		9
Pour rupture de bail	0					
Provisions pour charges :						
Pour restructuration						
Pour impôts						
Pour retraite	850	363		-42	139	1 310
Provision pour dépréciation :						
Sur valeur mobilière	539		-28			511
Sur immobilisations					554	554
Sur comptes clients	1 844	256		-71	723	2 752
Sur créances diverses (2)					200	200
Sur comptes courants	1 778		-525			1 253
Sur titres	7 258		-478		560	7 340
Total	14 900	729	-2 314	-306	3 023	16 032

(1) Transmission Universelle de Patrimoine.

(2) Sur l'exercice 2006, un produit à recevoir avait été constaté pour un montant de 446 milliers d'euros lié au changement d'assureur santé et ce, sur la base d'informations communiquées à fin 2006. En janvier 2008, un an après, le décompte reçu fait état d'un produit à recevoir nul. Néanmoins, au vu des premiers éléments communiqués par l'assureur et dans l'attente du rapport de l'expert mandaté par la société, le management de la société estime le risque à 200 milliers d'euros.

2.9.1. Provision pour retraite et assimilés. — Hypothèses actuarielles utilisées par le groupe :

— Age de départ à la retraite : 65 ans

— Evolution des salaires : 3,00%

— Taux d'actualisation financière : 5,30 % (taux de rendement actuariel des entreprises de première catégorie)

L'avenant SYNTEC du 28 avril 2004 relatif au départ et à la mise à la retraite a modifié la détermination de l'indemnité comme suit :

— le montant de l'indemnité de mise à la retraite passe à 1 mois dès 5 ans d'ancienneté majoré d'1/5ème de mois par année d'ancienneté supplémentaire à partir de la 6^e année ;

— l'indemnité se calcule en prenant pour acquise l'ancienneté que le salarié aurait obtenue à 65 ans quel que soit son âge réel lors de son départ en retraite entre 60 et 65 ans.

Le rapprochement entre la valeur de l'engagement et la provision pour engagements de retraite est détaillé ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles :		
Taux d'actualisation	5,30%	4,32%
Evolution des salaires	3,00%	1,84%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Montants comptabilisés au bilan :		
Dette actuarielle à l'ouverture	1 061	1 096
Mouvement de périmètre	520	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	100	214
Reprise de dotation de fin de carrière		-76
Intérêt sur la dette actuarielle	60	
Coût des services passés	-70	-173
Ecart du aux changements d'hypothèse	394	
Dette actuarielle à la clôture	2 065	1 061
Pertes et gains actuariels à amortir	-755	-211
Montants au bilan : Passifs :	1 310	850
Montants comptabilisés au compte de résultat		
Dotation de fin de carrière	121	41
Reprise de dotation de fin de carrière	-42	-76
Amortissements pertes et gains actuariels	30	18
Total des charges	109	-17
Variations du passif :		
Passif net à l'ouverture (avec corridor)	850	867
Charge nette de l'exercice	109	-17
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés		
Mouvement de périmètre	351	
Passif à la clôture	1 310	850

2.9.2. Provision pour pénalités. — La société Teamlog a obtenu en novembre 2006 auprès des administrations concernées l'échelonnement de ses dettes fiscales et sur une nouvelle période de 9 mois. Le dernier paiement est intervenu le 31 juillet 2007.

Suite à la demande de remises gracieuses effectuées auprès des administrations concernées, la société a obtenu un abandon des pénalités à hauteur de 1 154 milliers d'euros. A ce jour, les majorations de retard de 1 153 milliers d'euros provisionnées correspondent aux demandes de remises gracieuses en cours de traitement par les administrations.

Au moment du décompte final, il s'est avéré qu'un écart de 198 milliers d'euros existait, engendrant un produit de ce montant pour la société Teamlog.

2.10. Emprunts et dettes financières : La dette à long terme de l'entreprise est affectée essentiellement au financement de la politique de croissance externe de l'entreprise, engagée au cours des années 1998 à 2002.

— Ventilation de la dette par échéance :

(En milliers d'euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Valeurs brutes fin ex.	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs brutes fin ex.
Produits des émissions de titres participatifs (ORA)	3 000		3 000		3 000
Emprunts obligataires convertibles (OC)	4 500		4 500		4 500
Emprunts auprès d'Etablissements de crédit (1)	153	102	51		
Intérêts sur emprunt obligataires	210	210			210
Intérêts sur découverts bancaires					1
Concours bancaires courants					
Dépôts et cautions reçus	187		187		152

Comptes courants entreprises liées	30 389	17 596	12 793		15 097
Comptes courants autres	19	19			
Dettes financières diverses	6	6			5
Totaux	38 464	17 933	20 531		22 965
Emprunts souscrits					
Emprunts remboursés	25				

2.11. Autres dettes :

Autres dettes	31/12/2007				31/12/2006
	Valeurs brutes fin ex.	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs brutes fin ex.
Avances et acomptes reçus	446	446			1 363
Fournisseurs	15 273	5 766	9 507		10 036
Dettes fiscales (1)	17 228	17 228			11 238
Dettes sociales	13 309	13 309			12 503
Dettes sur participations	686	686			
Autres dettes	370	370			214
Totaux	47 312	37 805	9 507		35 354

2.12. Compte de régularisation :

	31/12/2007	31/12/2006
Produits constatés d'avance	3 821	1 810
Charges constatées d'avance	801	676
Charges à répartir	132	188

Les charges à répartir sont composées des frais supportés sur les opérations d'emprunts obligataires convertibles et les obligations remboursables en actions générés en avril 2005.

Ces charges sont amorties sur la durée de remboursement des ORA et des OC au prorata des intérêts courus.

Les produits et les charges constatés d'avance sont représentés par des charges et des produits de l'exploitation courante.

2.13. Charges à payer et produits à recevoir :

	31/12/2007	31/12/2006
Produits à recevoir	8 200	7 235
Clients factures à établir	7 713	6 730
Autres	487	505
Charges à payer	12 728	10 889
Intérêts courus	210	211
Fournisseurs factures à recevoir	1 254	769
Dettes fiscales et sociales	11 049	9 786
Autres charges à payer	215	123

3. — Notes sur le compte de résultat.

3.1 Répartition géographique du chiffre d'affaires :

Chiffre d'affaires (En milliers d'euros)	31/12/2007	%Age	31/12/2006	%Age
---	------------	------	------------	------

Ventes de marchandises	1 246	1%	752	1%
France	1 238	1%	731	1%
Etranger	8		21	
Production vendue	114 118	99%	88 020	99%
France	106 570	92%	82 932	93%
Filiales	5 188	4%	3 886	4%
Etranger	2 360	2%	1 202	1%
Chiffre d'affaires	115 364	100%	88 772	100%
Production stockée		0%		0%
Total à répartir	115 364	100%	88 772	100%

3.2. Transferts de charges. — Le poste s'établit à 1 399 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Les transferts de charges d'exploitation équilibrent les charges d'exploitation suivantes :

- charges de personnel : 675 milliers d'euros ;
- charges de loyers : 723 milliers d'euros ;
- charges d'assurances : 1 milliers d'euros.

3.3. Produits et les charges financiers : Les produits et charges financiers correspondent aux opérations suivantes :

— Produits financiers :

Résultat financier (En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits financiers :		
Reprises financières aux provisions	592	19
Intérêts avance de trésorerie Sociétés du groupe	217	155
Intérêts avance de trésorerie Sociétés hors groupe	72	71
Produits financiers de participations	1 220	1 830
Cession de valeurs mobilières de placements		3
Rétrocession intérêts sur crédit syndiqué		
Autres intérêts et produits assimilés	2	4
Boni de cession	266	
Totaux	2 369	2 082

— Charges financières :

Résultat financier (en milliers d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Charges financières		
Dotations financières aux provisions	560	
Intérêts sur emprunts à long terme	210	210
Intérêts sur financements court terme	986	688
Pertes sur créances liées à participations	1 162	398
Intérêts et charges assimilées	3	3
Mali de cession	525	
Pertes liées au change	1	
Totaux	3 447	1 299
Résultat financier	-1 078	783

3.4. Produits et les charges exceptionnels :

— Produits exceptionnels :

Résultat exceptionnel (En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits exceptionnels		
Produits de cessions d'éléments d'actif immobilisé	252	151
Produits de cessions d'éléments d'actif financier	710	
Reprise de provisions sur comptes courants et titres		5 478
Reprises provisions pour risque sur clients	2	102
Reprises provision pour pénalités de retard	1 156	175
Reprise provision pour risque sur salariés	142	238
Cession de Compte Courant		186
Autres produits exceptionnels	8	
Totaux	2 270	6 330

— Charges exceptionnelles :

Résultat exceptionnel (En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Charges exceptionnelles		
VNC des immobilisations financières cédées	738	4 427
VNC des immobilisations incorporelles cédées	1	2
VNC des immobilisations corporelles cédées	15	15
Cession de Compte Courant		1 175
Jugement suite litige tiers	28	153
Indemnités de départ	522	752
Résiliation bail		
Contrôle URSSAF	35	
Charge sur Impôts		115
Provision pour risque sur salariés	454	
Provision pour pénalités	27	145
Provision sur comptes courants		230
Autres charges exceptionnelles	3	
Totaux	1 823	7 014
Résultat exceptionnel	447	-684

3.5. Impôts sur les sociétés. — La société Teamlog a opté avec effet au 1er janvier 2005, pour le régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble des filiales françaises qu'elle détient à plus de 95%.

La société Teamlog est la seule redevable de l'impôt de l'ensemble d'un montant de 311 milliers d'euros. En l'absence d'intégration fiscale, la société Teamlog ne serait pas redevable d'un impôt.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits des filiales sont conservées chez la société mère et sont stockées dans un compte courant pour 322 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2007, le champ d'application de l'intégration fiscale comprend les sociétés suivantes : Otia, Dia, 2M Immobilier et Institut Teamlog.

La société Teamlog.Net ayant été cédée le 27 avril 2007, la société Teamlog ne l'a pas incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de l'année 2007. Cette sortie de périmètre a généré une restitution d'impôt de 24 milliers d'euros.

Le résultat fiscal d'ensemble du groupe pour 2007 est de 3 184 milliers d'euros.

Impôts	31/12/2007	31/12/2006
Impôts courants	-321	112
Crédit impôts Apprentissage	-17	-16
Crédit impôts Famille	-41	-37
Totaux	-379	59

La répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

Résultat avant impôt		Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report Déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant	4 916	1 639	-1 639		3 277	4 916
Exceptionnel	447	149	-149		298	447
Total	5 363	1 788	-1 788		3 575	5 363

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

Nature	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif
Charges non déductibles temporairement						
Organic		138		29		167
Construction		16		2		18
Participation des salariés						
Plus-value sur amortissements						
Charges à étaler	188		-56		132	
Report déficitaire ordinaire		8 979		-5 787		3 192

4. — Autres informations

4.1. Effectifs :

Nature	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	1 120	985
Non cadres	410	143
Total	1 530	1 128

4.2. Parties liées. — Dans le cadre de la prestation d'assistance et de services entre Teamlog et ses filiales, autorisée par le Conseil de Surveillance du 4 juillet 2006, Teamlog facture à ses filiales un montant basé sur le budget annuel de l'ensemble des coûts de ses directions fonctionnelles, réparti en fonction du chiffre d'affaires budgété. Au titre de 2007, les montants facturés par Teamlog au titre de cette convention s'établissent à 2 303 milliers d'euros.

Postes concernant les entreprises liées :

	31/12/2007		31/12/2006	
	Liées	Lien de participation	Liées	Lien de participation
Actif :				
Participation	27 906		34 876	
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	309			
Autres immobilisations financières				
Créances clients et comptes rattachés	5 528	58	4 227	181
Autres créances	5 048	1 868	4 317	1 881
Passif :				
Emprunts obligataires	7 710		7 710	
Emprunts et dettes financiers divers	0		39	

Avances et acomptes reçus	0	470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 619	6 516
Dettes sur immobilisations	0	
Autres dettes	30 082	14 968
Compte de résultat :		
Produits d'exploitation	6 162	5 191
Charges d'exploitation	15 181	5 662
Produits de participation	1 220	1 830
Autres Produits financiers	238	155
Charges financières	1 372	608
Produits exceptionnels		

4.3. Garanties et nantissements.

4.3.1. Engagements au bénéfice des banques de la société TEAMLOG IBERICA. — Les engagements suivants ont été pris par Teamlog S.A. au profit de Teamlog Iberica :

— Teamlog a émis une garantie à première demande au profit de la Caja de Ahorros y Pensiones de Barcelona pour un montant de 481 000 euros ;
 — Teamlog s'est porté caution auprès d'Arval (société de leasing de véhicules). En cas de défaut de paiement de Teamlog Iberica, Teamlog s'est engagée à acquitter les loyers dus.

4.3.2 Engagements au titre des ORA et des OC :

— intérêts non échus sur ORA et OC : 476 milliers d'euros ;

— intérêts sur le compte courant de Groupe Open : Groupe Open a apporté 10 500 milliers d'euros en compte courant. Ce dernier, bloqué pour une durée minimale de trois ans à l'origine sauf accord exprès des parties, est rémunéré aux taux légal en vigueur, soit à hauteur de 2,95% en 2007.

4.3.3. Engagements de crédit-bail mobilier. — Les éléments en crédit-bail sont représentés par des locations de quelques matériels informatiques et des véhicules. Les engagements jusqu'à la fin des contrats sont respectivement de 58 milliers d'euros et 247 milliers d'euros.

4.3.4 Nantissements. — Dans le cadre de la restructuration de la dette moyen et long terme et en contrepartie de l'effort consenti par les banques dans le cadre du protocole d'accord du 21 janvier 2005, le groupe Fondateur de Teamlog avait accepté de prendre à sa charge, sans en faire supporter le coût à l'ensemble des actionnaires de Teamlog, une clause de retour à meilleure fortune. A ce titre, le groupe Fondateur s'était engagé à verser une indemnité égale à 33,3% de la plus-value brute sur les actions de la société Teamlog détenues par la société Teamgroup (soit 3 689 058 actions). La plus-value devait être appréciée à la date du 31 décembre 2007 calculée sur la différence entre d'une part la moyenne pondérée des cours de bourse du mois de décembre 2007 de l'action Teamlog et d'autre part de la valeur boursière de ladite action en date du 21 janvier 2005, soit 2,20 euros, multipliée par le nombre d'actions. L'indemnité était plafonnée à la somme de 5,7 millions d'euros et son règlement devait intervenir au plus tard le 31 décembre 2009. En garantie de la parfaite exécution de leurs engagements, le groupe Fondateur avait nanti l'intégralité des 3 689 058 actions au profit du pool bancaire. Le montant de cette indemnité a été arrêté à la somme de 2.506.073 euros. Dans le cadre de l'OPA initiée par Groupe Open et qui s'est terminée le 18 février 2008, Teamgroup a apporté 2.341.232 actions et a réglé cette indemnité. En contrepartie de ce paiement Teamgroup a obtenu mainlevée de l'intégralité des titres nantis au profit du pool bancaire.

Suite au protocole d'accord intervenu en 2006 entre Groupe Open et Groupe Teamlog, un nantissement de second rang de 1 000 000 d'actions Teamlog détenues par Teamgroup a été consenti au profit de Groupe Open en garantie.

En garantie des OBSAR émises au profit de Groupe Open, cette dernière a nanti l'ensemble des titres Teamlog (actions, obligations convertibles et obligations remboursables en actions) détenu.

4.3.5. Réserve de Propriété. — A effet du 1er janvier 2007, Teamlog a cédé sa branche d'activité Mid Market dans l'ouest de la France qui comprenait une trentaine de collaborateurs.

Conformément à l'article 12 du contrat de cession, Teamlog conserve la propriété de la Branche du fonds cédée pour 250 000 euros ainsi que des marchandises en stock cédées pour 222 650 euros hors taxes jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix principal et accessoires.

4.3.6. Droit individuel à la formation. — Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est d'environ 62 677 heures au 31 décembre 2007. Il convient de noter qu'une cinquantaine de collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation au titre du DIF sur l'année 2007.

4.3.7. Privilège du trésor public sur le fonds de commerce. — En garantie des dettes fiscales et sociales, le Trésor Public a inscrit un privilège à hauteur de ces dernières. Le privilège est réduit trimestriellement lors des remboursements effectués par Teamlog.

4.4. Rémunérations des organes de surveillance. — Les membres du conseil de surveillance (7 personnes) ont perçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, des jetons de présence pour un montant de 84 milliers d'Euros. Par ailleurs, le Président du conseil de surveillance a perçu 12 milliers d'euros pour son mandat.

4.5. Rémunérations des organes de direction. — Les membres du Directoire (4 personnes) ont perçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, une rémunération brute de 746 milliers d'Euros. Ce montant inclut la rémunération d'un des membres rémunéré sur la société Innetis pour 97 milliers d'euros.

4.6. Intégration dans un autre ensemble consolidé. — Depuis le 1er avril 2005, la société Teamlog est incluse selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de la société Groupe Open dont le siège social est à 97, boulevard Pereire 75017 Paris.

5. — Tableau des filiales et participations.

Sociétés (en milliers d'Euros)	Date d'ouverture de l'exercice	Date clôture de l'exercice	Capital social (en euros)	Capitaux propres autres que le capital	% Du capital détenu	Montant de la participation
-----------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	---	------------------------	-----------------------------------

1 - Filiales						
Teamlog UK	01/01/2007	31/12/2007	41	400	51,00%	23
Institut Teamlog	01/01/2007	31/12/2007	8	46	100,00%	147
Teamlog Iberica	01/01/2007	31/12/2007	360	-125	100,00%	360
Consultem Canada	01/01/2007	31/12/2007	1 394	1 204	100,00%	11 957
OTIA	01/01/2007	31/12/2007	275	-619	100,00%	5 944
Teamlog Dia	01/01/2007	31/12/2007	380	3 513	100,00%	6 155
Noesis	01/01/2007	31/12/2007	100	414	40,00%	2 364
SCI 2m Immobilier	01/01/2007	31/12/2007	1	114	100,00%	110
Innetis consulting	01/01/2007	31/12/2007	50	620	100,00%	846
2 - Participations						
Total						27 906

Sociétés (en milliers d'Euros)	Prêts - avances consentis non encore remboursés	Provision sur titres	Cautions données par la société mère	Dividendes versés à la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat	Devise
1 - Filiales							
Teamlog UK	5				3 038	261	EUR
Institut Teamlog					615	-41	EUR
Teamlog Iberica	1 706	60			15 553	63	EUR
Consultem Canada		4 326			4 608	203	EUR
OTIA	130	1 394			1 321	-605	EUR
Teamlog Dia	3 079			1 220	16 015	2 261	EUR
Noesis		1 560				-253	EUR
SCI 2m Immobilier	28				48	71	EUR
Innetis consulting					1 950	265	EUR
2 - Participations							
Total	4 948	7 340		1 220	43 148	2 225	

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :
— les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
— les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;

Taux de change utilisés	1 CAD	1 GBP
Taux moyen	0,681270	1,461269
Taux de clôture	0,692089	1,363605

B. — Comptes consolidés au 31 décembre 2007.

I. — Bilan consolidé.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2007 net	31/12/2006 net
Écarts d'acquisition	5.1	49 055	31 487
Capital souscrit non appelé		4	
Immobilisations incorporelles	5.2	653	192
Immobilisations corporelles	5.3	2 653	1 801
Immeuble de placement	5.4	63	74

Titres mis en équivalence	5.5	764	1 615
Autres actifs financiers	5.6	2 924	2 379
Actif d'impôts différés	6.8	2 262	3 621
Actif non courant		58 378	41 169
Stocks et en-cours		31	
Clients et comptes rattachés	5.7	55 619	44 214
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	9 630	6 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.10	16 561	9 754
Actif courant		81 841	60 370
Actifs détenus en vue d'être cédés	5.8	435	1 707
Total actif		140 654	103 246

Passif	Note	31/12/2007	31/12/2006
Capital		17 860	17 788
Primes		175	9
Réserves consolidées		4 839	-1 887
Titres autodétenus		-191	-163
Résultat net part du Groupe		4 839	6 359
Écarts de conversion sur le résultat		-5	-19
Capitaux propres part du Groupe		27 517	22 087
Intérêts minoritaires		216	636
Capitaux propres	5.9	27 733	22 723
Emprunts et dettes financières - part à + d'un an	5.10	6 810	6 562
Passif d'impôts différés	6.8		24
Provisions pour risques et charges	5.11	3 449	3 604
Autres passifs non courants	5.12	10 927	10 836
Passif non courant		21 186	21 026
Emprunts et dettes financières - part à - d'un an	5.10	489	653
Autres passifs financiers	5.10	23 862	18 391
Provisions pour risques et charges			
Fournisseurs et comptes rattachés		6 861	5 513
Dettes fiscales et sociales		36 849	30 583
Autres dettes et comptes de régularisation	5.13	23 438	3 749
Passif courant		91 499	58 889
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés	5.8	236	608
Total passif		140 654	103 246

II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois (1)
Chiffre d'affaires	6.1	161 537	119 420
Autres produits de l'activité		61	334
Total des produits des activités ordinaires		161 598	119 754
Achats consommés		-1 880	-1 337
Charges de personnel		-110 728	-85 245

Charges externes	6.3	-30 501	-21 112
Impôts, taxes et versements assimilés		-4 002	-2 975
Dotations aux amortissements		-1 094	-628
Autres produits et charges d'exploitation		-202	-162
Résultat opérationnel courant		13 191	8 295
Autres produits et charges opérationnels	6.4	-13	-732
Dotations aux provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition	5.1	-665	
Charge liée aux stock options	6.5	-235	-211
Résultat opérationnel		12 278	7 352
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		141	90
Coût de l'endettement financier brut		-2 651	-1 533
Coût de l'endettement financier net	6.6	-2 510	-1 443
Autres produits et charges financiers	6.7	-211	212
Charge d'impôt	6.8	-3 360	1 013
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5.5	-851	-288
Résultat net des activités poursuivies		5 346	6 846
Résultat net des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	5.8	-379	-402
Résultat net		4 967	6 444
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres ordinaires de la société mère		4 839	6 359
Intérêts minoritaires		128	85
Résultat net part du groupe par action - avant dilution (en euros)	6.9	0,27	0,36
Résultat net des activités poursuivies par action - avant dilution (en euros)	6.9	0,29	0,38
Résultat net part du groupe par action - après dilution (en euros)	6.9	0,21	0,27
Résultat net des activités poursuivies par action - après dilution (en euros)	6.9	0,22	0,29

III. — Tableau de variation des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	4 967	6 444
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 025	731
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	235	211
Autres produits et charges calculés	-180	-456
Plus et moins values de cession	-496	-924
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	851	288
Quote-part dans le résultat des intérêts minoritaires des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	34	105
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	6 436	6 399
Coût de l'endettement financier net	2 510	1 431
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 393	-1 042

Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	12 339	6 788
Impôt versé (B)	-1 036	-858
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages du personnel) (C)	-7 232	-3 137
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	4 071	2 793
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 536	-1 104
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	285	26
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-158	-117
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	66	651
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	1 850	-58
Incidence des variations de périmètre		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	507	-602
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
Encaissement lié à l'emprunt obligataire convertible en actions		
Sommes reçues lors de l'exercice de stock-options	241	14
Rachats et reventes d'actions propres		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-544	
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-2 510	-1 431
Autres flux liés aux opérations de financement	5 410	2 752
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	2 597	1 335
Incidence des variations des cours des devises (G)	-22	32
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)	7 153	3 558
Incidences des variations des cours des devises (G)	-22	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 430	5 840
Reclassement de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 561	9 430
Variation de trésorerie constatée	7 153	3 558

Notes :

— Les flux de trésorerie relatifs aux activités cédées, en cours de cession ou abandonnées sont présentées en note 5.8. Ces dernières ont contribué en 2007, au flux net de trésorerie généré par l'activité à hauteur de 303 milliers d'euros, au flux Net de trésorerie lié aux opérations d'investissements à hauteur de <606> milliers d'euros et au flux net de trésorerie lié Aux opérations de financement à hauteur de <95> milliers d'euros

— Les flux de trésorerie relatifs à l'acquisition d'Innetis ne sont impactés que par la trésorerie acquise nette des dividendes Versés (cf. Note 1.3.1.1)

— Au 31 décembre 2007 le flux lié à la dette envers la société de factoring à hauteur de 5 471 milliers d'euros a été reclassé En flux de trésorerie lié aux opérations de financement, alors que ce dernier était classé en flux net de trésorerie généré Par l'activité sur les exercices précédents. Ce retraitement a par ailleurs été effectué sur le comparatif 2006 à hauteur de 3 169 milliers d'euros

IV. — Tableau de variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros.)

	Capital	Primes	Réserves et résultats consolidés	Titres auto détenus	Ecarts de conversion	Total part groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2005	17 783	30 233	-32 499	-145	19	15 391	527	15 918
Opération sur capital								
Augmentation de capital	5	9				14		14
Affectation des primes sur le report à nouveau		-30 233	30 233					
Instruments financiers								
Paiements fondés sur des actions			211			211		211
Opérations sur titres autodétenus			18	-18				
Dividendes								
Résultat net de la période (1)			6 359			6 359	190	6 549
Ecart de conversion			62		-38	24	2	26
Variation de périmètre							-98	-98
Autres mouvements			88			88	15	103
Capitaux propres au 31 décembre 2006	17 788	9	4 472	-163	-19	22 087	636	22 723
Opération sur capital								
Augmentation de capital	72	166				238		238
Participation à l'augmentation de capital filiale								
Affectation des primes sur le report à nouveau								
Instruments financiers								
Paiements fondés sur des actions			235			235		235
Opérations sur titres autodétenus			28	-28				
Dividendes								
Résultat net de la période			4 839			4 839	128	4 967
Ecart de conversion			89		14	103	17	120
Variation de périmètre (2)			15			15	-565	-550
Autres mouvements								
Capitaux propres au 31 décembre 2007	17 860	175	9 678	-191	-5	27 517	216	27 733

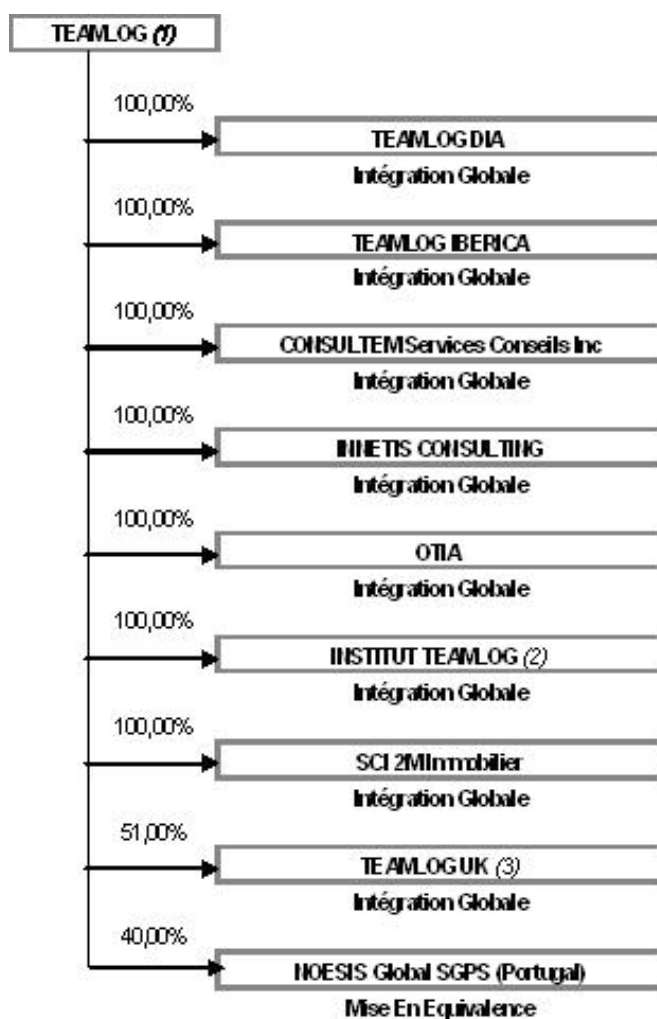
(1) Incluant une correction d'erreur de 242 milliers d'euros (cf. Note 4)

(2) Les <565> milliers d'euros impactant les intérêts minoritaires au 31 décembre 2007 sont relatifs à la cession de la société Clearsy (cf. Note 1.3.1.2)

V. — Notes annexes aux comptes consolidés.

1. — Ensemble consolidé.

1.1. Organigramme du Groupe au 31 décembre 2007 :



(1) Teamlog S.A, société mère exerce une activité économique propre

(2) Transmission universelle de patrimoine de la société Institut Teamlog à la société Teamlog S.A. le 1er janvier 2008

(3) Cf. note 11.4

Nous rappelons les variations de périmètre suivantes

- En date du 1er octobre 2007, la société Innetis détenue à 100% a été absorbée par Teamlog S.A..

- La SARL TEAMLOG Ukraine a été créée le 1er janvier 2008

1.2. Périmètre de consolidation :

Sociétés	Adresses	Pourcentage		Siren	Date de clôture	Méthode d'intégration
		de contrôle	d'intérêt			
Teamlog	97, Boulevard Péreire 75017 PARIS			38 103 128 500 319	31 décembre	Société mère
Teamlog Dia	97, Boulevard Péreire 75017 PARIS	100,00%	100,00%	38 409 720 000 040	31 décembre	Intégration globale

Teamlog Iberica	Castellana, 40 - 2a Planta 28046 MADRID - Espagne	100,00%	100,00%	A82836131	31 décembre	Intégration globale
Innetis Consulting	97, Boulevard Péreire 75017 PARIS	100,00%	100,00%	48 294 052 500 017	31 décembre	Intégration globale
Consultem services conseils Inc.	759 Square Victoria Montréal H2Y2J7 - QUEBEC	100,00%	100,00%		31 décembre	Intégration globale
Teamlog UK	35 New Broad Street LONDRES	51,00%	51,00%		31 décembre	Intégration globale
OTIA	97, Boulevard Péreire 75017 PARIS	100,00%	100,00%	41 508 061 300 052	31 décembre	Intégration globale
Institut TEAMLOG	97, Boulevard Péreire 75017 PARIS	100,00%	100,00%	33 991 272 700 023	31 décembre	Intégration globale
SCI 2m immobilier	Z.A. de Pommeret 22120 YFFINIAC	100,00%	100,00%	32 675 145 000 015	31 décembre	Intégration globale
Noesis Global SGPS SA	109 Rua de São José 1150-322 LISBONNE - Portugal	40,00%	40,00%	62 640	31 décembre	Mise en équivalence

1.3. Evolution du périmètre de consolidation.

1.3.1. Variation du périmètre de consolidation :

1.3.1.1. Entrée de périmètre. — La société Innetis acquise à 100% par Teamlog S.A. le 5 mars 2007 (cf. note 2.1) est consolidée depuis le 1er janvier 2007 selon la méthode de l'intégration globale, date d'entrée effective opérationnelle dans le périmètre. En effet, le CE d'Innetis, le CCE de Teamlog et le Conseil de Surveillance de Teamlog ayant rendu des avis favorables à la cession par Groupe Open à Teamlog de la totalité des actions d'Innetis fin 2006 – début 2007, le contrôle d'Innetis a été effectivement transféré opérationnellement à Teamlog au 1er janvier 2007. En date du 1er octobre 2007, la société Innetis a été absorbée par Teamlog S.A.

Dans le cadre de l'acquisition d'Innetis (cf. note 2.1), les 18 500 milliers d'euros relatifs au prix d'acquisition des titres sont, conformément au protocole d'accord, comptabilisés en compte courant d'associé. L'acquisition des titres à hauteur de 18 500 milliers d'euros n'ayant généré aucun flux de trésorerie au 31 décembre 2007, le tableau de flux de trésorerie n'est impacté que par la trésorerie acquise nette des 1 000 milliers d'euros de dividendes versés à Groupe Open.

Du fait de cette acquisition, un goodwill de 18 449 milliers d'euros a été constaté au 31 décembre 2007, dont 13 912 milliers d'euros liés à l'acquisition pure d'Innetis et 4 537 milliers d'euros d'écarts d'acquisition antérieurement inscrits au bilan d'Innetis. Après une analyse détaillée des actifs et passifs identifiables, il est apparu que toutes les activités, même contractualisées n'offrent aucune sécurité de reconduction ou de pérennité dans la relation client ou du revenu. Par ailleurs, la valeur de l'activité d'infogérance qui pourrait répondre, à priori, aux critères définis par IAS 38 ne pouvant être déterminée de façon fiable, le Groupe a décidé de ne pas l'affecter séparément du goodwill. Le Groupe considère donc que les critères définis par la norme IAS 38 ne sont pas remplis et qu'aucune immobilisation incorporelle ne peut être comptabilisée séparément du goodwill au 31 décembre 2007.

La juste valeur des actifs et passifs acquis et l'écart d'acquisition résultant de l'acquisition de la société Innetis se décomposent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Valeur nette comptable avant regroupement	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur
Actif net acquis			
Immobilisations incorporelles	677	-555	122
Immobilisations corporelles	553		553
Immobilisations financières	76		76
Stocks et en-cours	92		92
Clients et comptes rattachés	4 316		4 316
Autres actifs	5 981		5 981
Disponibilités	4 149		4 149
Provisions	-604		-604
Fournisseurs et comptes rattachés	-6 353		-6 353
Autres passifs	-7 759		-7 759
Dividende à payer	-1 000		-1 000
Impôt différé actif	293	185	478
Total actif net acquis	421	-370	51
Coût du regroupement :			
Prix d'achat de la société Innetis			18 500
Coût direct relatif à l'acquisition			

Coût total du regroupement		18 500
Ecarts d'acquisition au 31 décembre 2007		18 449
<i>Pour mémoire, au 30 juin 2007, la juste valeur des actifs et passifs acquis était provisoire.</i>		

La contribution au Groupe de la société Innetis pour la période 1er janvier – 31 décembre 2007 est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007
Contribution au chiffre d'affaires	19 480
Contribution au résultat des activités poursuivies avant charges financières et impôts	2 016

1.3.1.2. Sortie de périmètre. — La cession de la société Teamlog.Net en date du 27 avril 2007 a induit l'exclusion de cette société du périmètre de consolidation au 30 juin 2007 : selon la norme IFRS 5, le compte de résultat consolidé présente les flux de son activité jusqu'à la date de cession sur une ligne unique du compte de résultat.

La cession en date du 10 octobre 2007 de la société Clearsy dont Teamlog S.A. détenait 50,02% du capital a induit l'exclusion de cette société du périmètre de consolidation au 1er octobre 2007 : selon la norme IFRS 5, le compte de résultat consolidé présente les flux de son activité jusqu'à la date de cession sur une ligne unique du compte de résultat. La sortie du périmètre de consolidation a engendré une perte de 76 milliers d'euros.

En application d'IFRS 5, les états financiers comparatifs sont présentés de manière à intégrer les retraitements induits par les cessions et les abandons d'activités réalisées ou en cours au 31 décembre 2007.

1.3.2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation. — Au 31 décembre 2007, aucune société détenue directement ou indirectement, majoritairement ou minoritairement par Teamlog est exclue du périmètre de consolidation.

2. — Evènements significatifs de l'exercice.

2.1. Acquisition de la société Innetis. — Le 5 mars 2007, conformément à la stratégie de constituer avec Teamlog un acteur de référence dans le secteur des services informatiques, un protocole d'acquisition de 100% des actions de la filiale de Groupe Open, Innetis, a été signé entre Teamlog et Groupe Open (cf. note 1.3.1.1). Cette acquisition, réalisée le 31 mars 2007 pour un prix de 18,5 millions d'euros, fait l'objet d'un crédit vendeur de Groupe Open. En date du 19 septembre 2007, le Conseil de Surveillance a décidé, à l'unanimité, de proroger la durée du crédit vendeur pour une durée maximale d'un an à compter du 19 septembre 2007.

En date du 1er octobre 2007, la société Innetis a été absorbée par Teamlog S.A.

2.2. Organes de direction et de surveillance de la société. —

Monsieur Bernard MOULENE, Directeur Général et membre du Directoire a démissionné de l'ensemble de ses fonctions occupées au sein de TEAMLOG, DIA et OTIA le 14 mars 2007. Après avoir piloté le redressement de Teamlog ces trois dernières années, il a souhaité se consacrer à d'autres projets. Par courrier en date du 27 février 2007, Monsieur William Bitan a présenté sa démission de son mandat au Conseil de Surveillance, compte tenu de projets autres ne lui permettant plus de mener à bien sa mission.

L'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2007 a approuvé la nomination de Dominique MALIGE en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Conseil de Surveillance, qui s'est tenu le 18 juillet 2007, a procédé aux nominations suivantes :

— Madame Carole DESPORT, a été nommée membre du Directoire et Directeur Général en charge de l'Ingénierie & Intégration de systèmes ;

— Monsieur Emmanuel DIDI, anciennement Directeur Général INNETIS, membre du Directoire TEAMLOG, a été nommé Directeur Général en charge de l'Infogérance ;

— Monsieur Vincent TEMPELAERE, Directeur Administratif et Financier de TEAMLOG depuis 2004, membre du Directoire, a été nommé Directeur Général en charge de l'Administration et des Finances du groupe.

2.3. Transmission universelle de patrimoine. — Afin de rationaliser l'organigramme du Groupe, le Directoire a approuvé le 6 décembre 2006 la dissolution sans liquidation des sociétés 2IC, Consultem France et Teamlog Entreprise Solutions dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. La dissolution a entraîné le 26 janvier 2007 la transmission universelle de patrimoine des sociétés 2IC, Consultem France et Teamlog Entreprise Solutions à la société Teamlog S.A.

2.4. Cession branche d'activité Mid Market. — A effet du 1er janvier 2007, Teamlog a cédé sa branche d'activité Mid Market dans l'Ouest de la France qui comprenait une trentaine de collaborateurs. Cette cession finalise le recentrage du Groupe sur l'activité grands comptes après la cession intervenue à l'automne 2005 de la société Teamlog Est à Cyborg (cf. note 10.3).

2.5. Acquisition d'intérêts minoritaires de la société Institut Teamlog. — Au 31 décembre 2006, la société Teamlog S.A. détenait 90 % de la société Institut Teamlog, intégrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale. A effet du 1er janvier 2007, la société Teamlog S.A. a acquis auprès de la société Corum Evolution -actionnaire minoritaire- les 10% complémentaires du capital social.

2.6. Cession de la société Teamlog.Net. — En date du 27 avril 2007, Teamlog S.A. a cédé la société TEAMLOG.NET, société ayant pour objet de prendre des participations minoritaires dans des start-up.

2.7. Arrêt de l'activité Infrastructure. — Le Directoire a décidé le 18 juin 2007 l'arrêt de l'activité Infrastructure à la fin du premier semestre 2007. Les impacts liés à l'arrêt de l'activité Infrastructure sont présentés en note .

2.8. Rachat des intérêts minoritaires d'Innetis Consulting. — En date du 20 décembre 2007, la société Teamlog S.A. ayant procédé au rachat des intérêts minoritaires d'Innetis Consulting, représentant 27 % du capital social, cette dernière détient la filiale à 100%.

2.9. Offre publique d'achat lancée par la société GROUPE OPEN sur les titres TEAMLOG non encore détenus par celle-ci. — Groupe OPEN, actionnaire de référence de TEAMLOG, a déposé le 13 novembre 2007 un projet d'offre publique d'achat s'engageant à acquérir la totalité des actions non détenues par lui, au jour du dépôt.

Dans sa séance du 11 décembre 2007, l'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat, cette décision emportant visa du projet de note d'information de Groupe OPEN sous le numéro 07-472 en date du 11 décembre 2007.

En outre, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa 07-473 en date du 11 décembre 2007 sur le projet de note en réponse de la société TEAMLOG. L'offre publique d'achat a été ouverte du 18 décembre 2007 jusqu'au 24 janvier 2008 inclus. En date du 29 janvier 2008, Groupe OPEN détenait 15 851 223 actions et droits de vote représentant 88,40% du capital et au moins 81,79% des droits de vote de la société (1).

En application des dispositions de l'article 232-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre publique d'achat a été réouverte pour une période de 10 jours de bourse du 5 au 18 février inclus. A l'issue de la réouverture de l'offre publique, et en date du 21 février 2008, Groupe OPEN détient 89,52% du capital social de TEAMLOG et au moins 83,25% des droits de vote.

(1) Sur la base d'un capital composé de 17 932 011 actions représentant au plus 19 381 041 droits de vote (y compris 45 150 actions auto-détenues privées de droits de vote).

3. — Informations relatives à l'entreprise.

Teamlog S.A., société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français, domiciliée 97, Boulevard Pereire – 75 017 Paris.

En date du 27 mars 2008, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Teamlog pour l'exercice clos au 31 décembre 2007. Le Directoire conserve la possibilité – sous contrôle du Conseil de Surveillance – de modifier les comptes arrêtés jusqu'à leur présentation devant l'Assemblée Générale des actionnaires. Cette Assemblée est souveraine pour l'approbation des comptes tant sociaux que consolidés et peut les modifier préalablement à leur approbation.

4. — Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2007 sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent ou Standing Interpretations Committee (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationale ou International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2007.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2007 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations (Cf. note 4.1).

Les comptes consolidés annuels sont établis et présentés conformément à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Au 31 décembre 2007, comme dans les états financiers publiés au 30 juin 2007, le groupe a procédé à une correction d'erreur au titre des impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2006. L'impact de la correction induit une diminution du résultat net publié de l'exercice clos au 31 décembre 2006 de <242> milliers d'euros.

Dans le tableau de flux de trésorerie, le Groupe a procédé, au 31 décembre 2007 et sur le comparatif au 31 décembre 2006, au reclassement du flux lié à la dette envers la société de factoring en flux de trésorerie lié aux opérations de financement, alors que ce dernier était classé en flux net de trésorerie généré par l'activité sur les exercices précédents.

4.1. Règles et méthodes comptables. — Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 31 décembre 2007 sont identiques à celles appliquées au 31 décembre 2006, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations s'appliquant à compter du 1er janvier 2007 mais sans incidence sur les comptes du Groupe sont — Amendement IAS 1 « Présentation des états financiers et informations à fournir sur le capital », amendement applicable à compter du 1er janvier 2007 : cet amendement introduit un régime d'information concernant le capital de la société. Les informations doivent permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital ;

— IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », norme applicable à compter du 1er janvier 2007 : la norme énonce les nouvelles exigences visant à améliorer l'information sur les instruments financiers. Ce texte requiert que les notes annexes permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le caractère significatif des instruments financiers du Groupe ainsi que la nature et l'étendue des risques liés à ces instruments financiers.

Les nouvelles informations à présenter au titre de l'amendement IAS 1 et IFRS 7 sont incluses dans les états financiers. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a été revue.

— IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur » : cette interprétation traite de l'interaction entre les exigences posées par IAS 34, d'une part, et la comptabilisation des pertes de valeur affectant le goodwill (IAS 36) et certains actifs financiers (IAS 39), d'autre part, ainsi que de l'incidence de cette interaction sur les états financiers intermédiaires et annuels suivants. Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 10 à compter du 1er janvier 2007. Cette interprétation précise qu'une entité ne doit pas reprendre une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill ou sur un placement dans un instrument de capitaux propres ou dans un actif financier comptabilisé au coût. Dans la mesure où le Groupe n'avait pas constaté de telle reprise, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

— IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions » : cette interprétation confirme qu'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » s'applique à toutes transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux sont émis, et présume qu'une entité reçoit des biens ou services pour toutes les transactions auxquelles IFRS 2 s'applique. Dans la mesure où les instruments de capitaux propres sont uniquement émis en faveur des employés, cette interprétation n'a pas d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

L'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe ; toutefois, elles ont engendré des notes annexes complémentaires.

Les nouvelles normes ou interprétations ne s'appliquant pas au Groupe sont :

— IFRIC 7 « Information financière dans les économies hyper inflationnistes » ;

— IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » ;

Enfin, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements de norme ou interprétations dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2007. Le Groupe pourrait être concerné par :

— IFRS 8 « Segments opérationnels », norme applicable au 1er janvier 2009 ;

— IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe », interprétation applicable à compter du 1er mars 2007.

Les impacts de la mise en oeuvre de ces normes ou interprétations n'ont pas été chiffrés à ce jour par le Groupe.

Par ailleurs, la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » relative à la première application du référentiel international prévoit des options possibles au principe d'application rétrospective des IFRS à la date de transition pour le Groupe au 1er janvier 2004. Dans ce cadre, le Groupe a retenu les options suivantes :

- Les regroupements d'entreprise antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités selon IFRS 3 « Regroupements d'entreprise » ;
- La norme IAS 39 a été appliquée de façon rétrospective à compter du 1er janvier 2004 ;
- L'évaluation des avantages accordés aux salariés dans le cadre de rémunération en actions ne prend en compte que les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ;
- Les écarts de conversion ont été soldés à l'ouverture de l'exercice 2004.

4.2. Estimations et jugements. — Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- L'évaluation et la valeur recouvrable des écarts d'acquisition. L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales ;
- L'évaluation des engagements de retraite dont les modalités de détermination sont détaillées en note ;
- La détermination des provisions pour risques et charges compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision.

4.3. Options retenues en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et des passifs. — Certaines normes comptables internationales prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et des passifs. Dans ce cadre, le Groupe a retenu :

- La méthode d'évaluation au coût historique des immobilisations incorporelles et corporelles et a donc choisi de ne pas les réévaluer à chaque date de clôture ;
 - L'option de mise à la juste valeur par résultat conformément à l'option proposée par l'amendement IAS 39.
- En l'absence de normes et interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugements pour définir et appliquer les principes et méthodes comptables que permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables de sorte que les états financiers :
- présentent une image fidèle de la situation et de la performance financières et des flux de trésorerie du Groupe.
 - traduisent la réalité économique des transactions ;
 - soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

4.4. Méthodes de consolidation. — Les sociétés sur lesquelles la société Teamlog exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantages de ses activités. Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la perte de contrôle. En intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées, à la valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Le Groupe ne détient pas d'entité ad hoc.

4.5. Information sectorielle. — Le secteur primaire retenu est le secteur géographique et le second secteur est le secteur d'activité.

Le secteur primaire est décomposé de la façon suivante :

- France ;
- Etranger.

La ventilation du revenu par secteur selon la localisation des actifs est identique à celle issue de la localisation des marchés.

Les résultats, les actifs et les passifs incluent les éléments directement affectables au segment considéré ou affectables sur une base raisonnable.

Les transferts entre secteurs sont réalisés aux conditions de marché.

Le Groupe étant organisé autour d'une activité principale qui est la prestation de services informatiques essentiellement dédiée à des clients grands comptes, le secteur secondaire correspond à un unique secteur d'activité.

4.6. Conversion des états financiers des sociétés étrangères. — Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- les postes du bilan à l'exception des capitaux propres sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de l'impact de la variation des taux de change entre l'ouverture (et/ou la date d'acquisition des sociétés concernées) et la clôture de l'exercice sont inscrits dans la rubrique "Ecart de conversion".

Principaux taux utilisés	1 CAD	1 GBP
Taux d'ouverture :	0,654 407	1,489 203
Taux moyen :	0,681 270	1,461 269
Taux de clôture :	0,692 089	1,363 605

4.7. Immobilisations incorporelles.

4.7.1. Ecart d'acquisition. — Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés comme des acquisitions. Selon cette méthode, les actifs et les passifs acquis ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur. A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué à son coût, correspondant à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et des passifs éventuels identifiables.

L'écart résiduel est inscrit au poste « écarts d'acquisition » et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier de regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés, en conformité avec les principes comptables du Groupe, est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est supérieure au coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

4.7.2. Frais de recherche et développement. — Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

4.7.3. Autres immobilisations incorporelles. — Les autres immobilisations incorporelles (licences et logiciels) acquises en pleine propriété font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 1 à 5 ans.

4.8. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation, lorsqu'elles satisfont les critères suivants :

- probabilité que les avantages économiques futurs associés aux actifs corporels iront au Groupe ;
- évaluation fiable du coût total des actifs.

En raison de la nature des actifs détenus, l'application de l'approche par composants n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe. Par ailleurs, l'analyse des durées de vie économiques ne fait pas apparaître de différences significatives avec les durées d'amortissement pratiquées par le Groupe. Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application de taux homogènes au sein du Groupe :

- Agencements des constructions : 5 à 10 ans ;
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- Autres immobilisations : 2 à 6 ans.

Les contrats de crédit-bail immobiliers et mobiliers dont les conditions s'apparentent à un achat assorti d'un crédit, font l'objet des retraitements suivants dans les comptes consolidés :

- Enregistrement des biens concernés en immobilisations à l'actif ;
- Comptabilisation en contrepartie des emprunts correspondants au passif ;
- Annulation des redevances enregistrées en charges d'exploitation et comptabilisation des charges financières afférentes aux emprunts ;
- Constatation des amortissements des immobilisations conformément aux méthodes du Groupe.

4.9. Immeubles de placement. — IAS 40 définit un immeuble de placement comme un bien immobilier (terrain ou bâtiment – ou partie de bâtiment – ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués après leur comptabilisation initiale :

- soit à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat ;
- soit au coût amorti, selon les modalités d'IAS 16.

Au 31 décembre 2007, le Groupe détient un immeuble de placement situé à Pommeret. Ce dernier est comptabilisé selon la méthode du « coût amorti ». Une information détaillée figure en note 5.4 de l'annexe.

4.10. Actifs financiers non courants. — Les actifs financiers comprennent les titres de participation dans les sociétés sous-influence notable, comptabilisés par mise en équivalence, les autres titres de participation, les valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés.

4.10.1. Entreprises associées. — Les entreprises associées se définissent comme les participations, différentes des filiales, dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable, c'est-à-dire lorsqu'il a le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle de l'entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de l'entité.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, est substituée à la valeur comptable des titres, les capitaux propres de l'entreprise associée.

L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation et n'est pas amorti.

Après l'application de la méthode de mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle au titre de la participation nette du Groupe dans l'entreprise associée.

4.10.2. Prêts. — Les prêts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.10.3. Prêts à la construction. — Les immobilisations financières ayant la nature de prêts à la construction ne sont pas productives d'un intérêt correspondant aux conditions normales du marché. Aussi, une provision pour dépréciation égale à la différence entre :

- leur juste valeur, c'est-à-dire déterminée par actualisation des valeurs dues à l'échéance, au taux constaté sur le marché financier approprié à la date d'acquisition,
 - et leur valeur historique constatée au bilan,
- est constituée dès lors que l'incidence de cette actualisation est significative.

4.11. Actifs non courants destinés à être cédés. — Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les immobilisations ainsi reclassées ne sont plus amorties. Une activité est considérée comme arrêtée, cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé une activité. Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

4.12. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers. Pour l'appréciation de la substance de ce transfert, le Groupe analyse à chaque clôture l'importance des réclamations faites par la société d'affacturage sur son portefeuille client au cours de la période. S'il s'avère que la somme des risques restant à la charge de la société dépasse 10 % du risque global, le groupe considère que la somme des risques et avantages transférés n'est pas suffisante pour autoriser la sortie des actifs correspondants du bilan du Groupe. Dans ce cas, les créances clients sont maintenues à l'actif et le financement correspondant est présenté au passif.

4.13. Trésorerie nette. — La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée des dettes financières à court et à long terme. La trésorerie comprend les créances financières, les placements à court terme, le disponible en banque diminués des découverts bancaires, et les instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans la trésorerie nette.

4.14. Impôts différés. — Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporaire entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue du taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où les changements de taux deviennent effectifs.

Les déficits fiscaux reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Cet impôt différé actif est le cas échéant diminué des impôts différés passifs. En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4.15. Actions propres. — Les titres d'autocontrôle sont enregistrés en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont imputés directement sur les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

4.16. Passifs éventuels. — Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat. Si l'effet valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

4.17. Passifs financiers.

4.17.1. Instruments de capitaux propres. — Lors de la comptabilisation initiale, les composantes dérivées sur actions sont comptabilisées à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif. L'option de conversion et l'emprunt obligataire support sont comptabilisés séparément, respectivement en capitaux propres et en dettes financières. Les frais d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

4.17.2. Instruments dérivés et comptabilité de couverture. — La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers que pour la couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée. — couverture de juste valeur : l'élément couvert est réévalué au titre du risque couvert et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur. Les variations de ces deux éléments sont enregistrées simultanément en résultat.

— couverture de flux de trésorerie : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation, seul l'instrument de couverture étant réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris en résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Aucun instrument de couverture n'a été utilisé par le Groupe au cours de l'exercice 2007.

4.18. Engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires. — La norme IAS 32 impose la comptabilisation d'engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires en dettes financières et ce, pour leur valeur d'exercice. En conséquence, la valeur initiale de la dette est intégralement prélevée sur les capitaux propres part du groupe (et non part des intérêts minoritaires). La dette est ensuite réévaluée par résultat en cas de prix de rachat variable. A l'échéance de l'engagement ou lors de son dénouement, la dette est reclassée en capitaux propres part du groupe. Le Groupe retient la comptabilisation en « capitaux propres » dans l'attente des conclusions de l'IFRIC.

4.19. Engagements de retraite. — Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France.

La loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites a modifié le dispositif de départ à la retraite des salariés en France. Les engagements de retraite ont également été déterminés à compter de l'année 2003 sur la base d'un âge de départ de 65 ans au lieu de 60 ans précédemment.

Par ailleurs, la norme IAS 19 a précisé le mode de calcul et de comptabilisation des engagements de retraite.

Conformément à ces dispositions, ces engagements sont évalués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction des conditions d'acquisition des droits, en répartissant de manière linéaire la charge générée lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service restant à effectuer jusqu'au départ en retraite.

Les montants des paiements futurs tiennent compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles en utilisation un taux financier en rapport avec la durée prévisible de reversement.

Les écarts actuariels constatés à la clôture d'un exercice sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des participants aux régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

— Valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;

— Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Les modifications des prestations des régimes survenant au cours de la période d'acquisition des droits font l'objet d'un étalement sur la durée de vie active résiduelle moyenne des participants au régime.

Lors des opérations d'acquisition d'une filiale, ces engagements font l'objet d'une évaluation et d'une inscription au passif sur la base de l'évaluation à la date d'acquisition.

Les variations ultérieures de la charge affectent le compte de résultat.

4.20. Droit Individuel à la Formation (DIF). — Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement. Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de Formation ou en cas de licenciement ou démission) où les dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

4.21. Paiement en actions : options de souscription d'actions accordées au personnel. — Le Groupe a attribué au personnel des options de souscription d'actions qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, qui couvre les paiements fondés sur des actions, une charge est comptabilisée à hauteur de la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Cette charge qui est évaluée à la date d'attribution des options sur la base du modèle Black & Scholes, est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1er janvier 2004 font l'objet d'un retraitement.

4.22. Chiffre d'affaires.

— Prestations d'assistance technique, de conseil et d'intégration de Systèmes en Régie et Régie forfaitée : Elles sont comptabilisées lorsque le service est rendu, en règle générale lors de la facturation. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

— Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait : Ces contrats intègrent un engagement sur le résultat, le prix des prestations de service et les délais. Les contrats à long terme traités au forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut-être évalué de façon fiable ;
- le pourcentage d'avancement du projet (déterminé en fonction du nombre de jours réalisés par rapport au nombre de jours prévus) peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêt des comptes ;
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date d'arrêt des comptes. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est réalisée de manière globale, le traitement par lots revêtant un caractère exceptionnel.

— Intégration de systèmes associée à de la maintenance et à des ventes de licences ou de matériels.

Les prestations fournies dans le cadre de ces activités comprennent :

- du matériel et des licences ;
- des services associés : développement, installation, paramétrage, adaptation ;
- de la maintenance.

a. Cas général.

Des contrats distincts de licence et de maintenance, d'une part, et de services associés, d'autre part, sont conclus avec les clients. Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la façon suivante :

— les ventes de licence sont comptabilisées à la livraison, celle-ci devant être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations demeurant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus ;

— la maintenance, généralement facturée d'avance, est enregistrée au prorata temporis ;

— les services associés sont reconnus soit en fonction du temps passé soit selon la méthode à l'avancement.

b. Exceptions.

Lorsque des contrats composés d'éléments multiples sont négociés pour un prix global, le montant du chiffre d'affaires relatif au matériel est obtenu par la différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments le composant (maintenance et prestations associées). Le montant de la licence est comptabilisé à la livraison.

Lorsque les services associés sont considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel, le projet est alors considéré dans son ensemble et le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement. Cette situation peut se présenter lorsque le projet présente un degré de complexité élevé et est susceptible de comporter des risques particuliers quant à son achèvement.

4.23. Contrats de location simple. — Les contrats de location simple sont traités conformément à IAS 17. Les paiements effectués au titre des locations simples sont comptabilisés en charge sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4.24. Résultat opérationnel. — Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Le résultat opérationnel correspond au résultat avant prise en compte des « autres produits et charges opérationnels » qui comprennent :

- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges qui affectent la comparabilité de la performance financière du groupe.

4.25. Résultat financier. — Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et les autres produits et charges financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

4.26. Résultat par action. — L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

— résultat de base par action : le résultat net – part du Groupe est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaire en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;

— résultat dilué par action : le résultat net – part du Groupe ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte pour le calcul du résultat de base par action sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (options de souscription d'actions, obligations remboursables en actions et obligations convertibles en actions).

5. — Notes sur le bilan.

5.1. Ecart d'acquisition :

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes 01/01/2007	Variations de périmètre	Variations de l'exercice	Valeurs brutes 31/12/2007
Province	6 237	-1 336		4 901
Ile-de-France	31 711	18 453		50 164
UGT France	37 948	17 117		55 065
UGT Etranger	9 448			9 448

Total	47 396	17 117		64 513
-------	--------	--------	--	--------

(En milliers d'euros)	Provisions pour dépréciation				Valeurs nettes 31/12/2007	Valeurs nettes 31/12/2006
	01/01/2007	Provisions de l'exercice	Variations de périmètre	Provisions au 31/12/2007		
Province	1 848		-1 116	732	4 169	4 389
Ile-de-France	8 773	665		9 438	40 726	22 938
UGT France	10 621	665	-1 116	10 170	44 895	27 327
UGT Etranger	5 288			5 288	4 160	4 160
Total	15 909	665	-1 116	15 458	49 055	31 487

Les outils de pilotage du Groupe, notamment le suivi budgétaire mensuel, sont basés sur une segmentation en trois zones géographiques : Ile-de-France, Province et Etranger.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur des budgets financiers approuvés par la direction sur une période de trois ans. Au 31 décembre 2007, les prévisions pour les années 2008 à 2010 ont été réalisées au vu du budget 2008, approuvé par la direction générale. Par ailleurs, l'implication des directeurs opérationnels dans le processus a permis de tenir compte des situations de marché spécifiques.

Le taux d'actualisation appliqué aux prévisions en 2008 et suivantes s'établit à 11,35% contre 10,96% en 2007 et le taux de croissance in fine retenu pour chaque UGT s'élève à 2,5%.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2007 ont permis de mettre en évidence un indice de perte de valeur sur l'unité génératrice de trésorerie « Ile-de-France » : une dépréciation de 665 milliers d'euros a ainsi été constatée sur l'exercice 2007. Conformément à l'interprétation IFRIC 10, cette dépréciation avait déjà été constatée au 30 juin 2007 dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés semestriels.

Les variations de périmètre constatées en 2007 sont principalement inhérentes au rachat de la société Innetis pour 18 449 milliers d'euros (cf. note) et à la cession de la branche d'activité Mid Market (cf. note 1.3.1.1) à hauteur de <1 116> milliers d'euros.

5.2. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette à 653 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Sur l'exercice 2007, le Groupe a activé des frais de développement à hauteur de 332 milliers d'euros, ces derniers remplissant les critères d'immobilisations incorporelles (cf. note 4.7.2).

Elles se décomposent comme suit:

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Solde brut à l'ouverture	1 939	2 100
Mouvements de périmètre	1 095	-29
Acquisitions	648	222
Cessions	-105	-49
Ecart de conversion		
Autres mouvements		-305
Dépréciations - amortissements cumulés	-2 924	-1 747
Solde net à la clôture	653	192

Sur 2007, les dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'établissent à 300 milliers d'euros.

5.3. Immobilisations corporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Terrains		
Constructions	35	58
Installations techniques, matériels et outillages	119	64
Autres immobilisations corporelles	10 508	8 841
Immobilisations en cours	248	
Immobilisations corporelles (1)	10 910	8 963
Amortissements cumulés	-8 257	-7 162
Valeur nette des immobilisations corporelles	2 653	1 801

(1) La variation des immobilisations corporelles nettes s'analyse comme suit:

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Solde brut à l'ouverture	8 963	8 655
Mouvements de périmètre	1 272	-40
Acquisitions	1 264	881
Cessions	-605	-142
Ecarts de conversion	16	-32
Autres mouvements		-359
Amortissements cumulés	-8 257	-7 162
Solde net à la clôture	2 653	1 801

Sur 2007, les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles s'établissent à 808 milliers d'euros.

5.4. Immeubles de placement :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Terrains	29	29
Constructions	221	221
Immobilisations corporelles	250	250
Amortissements cumulés	-187	-176
Valeur nette des immeubles de placement	63	74

En 2006, la SCI 2M Immobilier, filiale à 100% de Teamlog S.A., a conformément au contrat de crédit-bail signé en date du 7 mai 1991, levé l'option d'achat de l'immeuble situé sur la commune de Pommeret (Côtes d'Armor) pour le prix principal de 0,15 euro déterminé conformément aux dispositions conventionnelles de la promesse de vente initiale.

L'immeuble remplissant les critères définis par la norme IAS 40 (cf. note 4.9), ce dernier est comptabilisé sur une ligne spécifique au bilan selon la méthode du coût amorti sur une durée de 20 ans. La juste valeur de l'immeuble communiquée en 2006 par un expert indépendant s'établit à 320 milliers d'euros.

5.5. Titres mis en équivalence :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	
	Montants	% Age
Noesis		
Valeur des titres mis en équivalence	206	40,00%
Ecart d'acquisition	558	
Contribution au résultat	-851	
Contribution aux capitaux propres	307	
Total	764	

Le tableau suivant résume les informations financières concernant l'investissement dans Noesis :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Quote-part dans le bilan des entreprises associées		
Actifs non courants	604	625
Actifs courants	1 605	1 547
Passifs non courants	1 187	926
Passifs courants	996	940
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		
Produits des activités ordinaires	3 481	3 248
Résultat	-101	62

Au 31 décembre 2007, une dépréciation de 750 milliers d'euros a été constatée afin de présenter la participation de Teamlog dans la société Noesis à sa juste valeur : le résultat de la société Noesis intégré dans les comptes consolidés présente ainsi une perte de 851 milliers d'euros.

5.6. Autres immobilisations financières :

(En milliers d'euros)	31/12/2007			31/12/2006		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Autres titres immobilisés	1		1	3		3
Prêt groupe Teamlog / Teamgroup (1)	1 749	113	1 636	1 665	118	1 547
Prêts à la construction	317	65	252	296	62	234
Dépôts et cautionnements	1 035		1 035	595		595
Total	3 102	178	2 924	2 559	180	2 379

(1) Les avances en compte courant accordées à Groupe Teamlog et Teamgroup, remboursables au plus tard le 31 décembre 2009 conformément au protocole d'accord (cf. note 20.1.2.1 du Document de Référence 2006) sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 31 décembre 2007, le compte courant s'établit en valeur nette à 1 636 milliers d'euros.

5.7. Actifs courants.

5.7.1. Créances clients et comptes rattachés :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients	58 651	46 154
Provisions pour dépréciation des créances clients	-3 032	-1 940
Total	55 619	44 214

Le poste inclut la totalité des créances clients cédées à une société d'affacturage (hors créances Innetis, éligibles à la décomptabilisation). Au 31 décembre 2007, les créances cédées s'établissent à 23 861 milliers d'euros contre 18 391 milliers d'euros au 31 décembre 2006. La dette afférente aux créances cédées est comptabilisée en « autres passifs financiers » (Cf. note 5.10.2).

Une analyse des créances échues et non réglées est réalisée régulièrement. Les créances clients échues sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Ce montant est déterminé en fonction de la revue individuelle des soldes et de la nature des clients.

Sont présentés dans le tableau ci-dessous les mouvements des provisions pour dépréciation des créances clients :

(En milliers d'euros)	Dépréciées individuellement
Au 1er janvier 2006	1 995
Mouvements de périmètre	-227
Dotations de l'année	648
Reprises utilisées	
Reprises non utilisées	-476
Au 31 décembre 2006	1 940
Mouvements de périmètre	410
Dotations de l'année	771
Reprises utilisées	
Reprises non utilisées	-89
Au 31 décembre 2007	3 032

Sont présentées dans le tableau ci-dessous les créances clients par échéances :

(En milliers d'euros)	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			< 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	> à 120 jours
2007	55 619	45 862	6 704	1 807	643	490	113
2006	44 214	36 630	4 228	1 681	1 066	445	164

5.7.2. Autres actifs courants :

Autres actifs courants (En milliers d'euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Total	A moins 1 an	entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs débiteurs	617	617			229
Comptes courants débiteurs	353	353			261
Autres créances	7 744	7 674	70		3 175
Réserve - Fonds de garantie Factor	3 464	3 464			1 790
Charges constatées d'avance	1 116	1 116			947
Valeur brute des autres actifs courants	13 294	13 224	70		6 402
Provisions sur comptes autres actifs courants (1)	-200	-200			
Valeur nette des autres actifs courants	13 094	13 024	70		6 402

(1) Sur l'exercice 2006, un produit à recevoir avait été constaté pour un montant de 446 milliers d'euros lié au changement d'assureur santé et ce, sur la base d'informations communiquées à fin 2006. En janvier 2008, le décompte reçu fait état d'un produit à recevoir nul. Néanmoins, au vu des premiers éléments communiqués par l'assureur et dans l'attente du rapport de l'expert mandaté par la société, le management de la société estime le risque à 200 milliers d'euros.

5.8. Actifs cédés ou en cours de cession. — Les activités abandonnées du Groupe correspondent aux cessions d'activités et aux liquidations en cours ou réalisées suite au désengagement du Groupe de certaines de ses activités.

Les cessions et arrêts d'activité réalisés ou engagés sur l'exercice 2007 sont les suivants :

— en janvier 2007, cession de l'activité Mid Market logée dans Teamlog S.A. (cf. note 2.4) ;

— en avril 2007, cession de la société Teamlog.Net (cf. note 2.6) ;

— en 2007, arrêt en cours de l'activité Infrastructure logée dans la société Innetis (cf. note 2.7) ;

— en octobre 2007, cession de la société Clearsy, dont Teamlog S.A. détenait 50,02% du capital (cf. note 1.3.1.2).

Conformément à IFRS 5 « Actifs non courants destinés à être cédés et abandon d'activités », les actifs des activités cédées et en cours de cession et les passifs qui leur sont directement rattachés ont été reclassés au bilan en « Actifs détenus en vue d'être cédés » et « Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés ». Lorsque les critères d'IFRS 5 sont remplis, les résultats de cession et les dépréciations consécutives à l'évaluation des actifs en juste valeur nette des frais de cession, sont présentés au compte de résultat en « Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession ».

Les retraitements induits par l'application d'IFRS 5 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

— Compte de résultat :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	4 974	4 357
Résultat opérationnel avant plus ou moins valeur de cession	-309	-418
Plus ou moins valeurs nettes de cession		92
Charges financières nettes	-3	1
Résultat des activités abandonnées avant impôt	-312	-325
Impôt	-33	28
Résultat net des activités cédées ou abandonnées	-379	-402
Intérêts minoritaires	34	105

— Bilan :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		15
Autres actifs non courants		239
Autres actifs courants	435	1 453
Actifs détenus en vue d'être cédés	435	1 707
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés ou abandonnés	236	608

— Tableau de flux de trésorerie :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité	303	-405
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-607	41
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-95	-144
Incidence des variations des cours des devises		45
Variation de la trésorerie nette	-399	-219
Incidences des variations des cours des devises		45
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	399	817
Reclassement de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		399
Variation de trésorerie constatée	-399	-219

— Informations relatives à Teamlog Suisse, Cap Altaïr, Teamlog Romania et [Developp@all](#) : Les sociétés Teamlog Suisse, Cap Altaïr, Teamlog Romania et [Developp@all](#) ayant été cédées sur l'exercice 2006, il n'y a aucun impact sur le bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie sur l'exercice 2007. Les informations financières 2006 sont détaillées dans les annexes aux comptes consolidées au 30 juin 2006 et 31 décembre 2006.

— Informations relatives à Teamlog.Net : Le compte de résultat condensé de Teamlog.Net sur les périodes présentées est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires		
Résultat opérationnel avant plus ou moins value de cession	-1	-7
Plus ou moins values nettes de cession		92
Charges financières nettes		
Résultat des activités abandonnées avant impôt	-1	85
Impôt		
Résultat net des activités cédées ou abandonnées	-1	85

Le bilan condensé de Teamlog.Net sur les périodes présentées est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres actifs non courants		239
Autres actifs courants		1
Actifs détenus en vue d'être cédés		240
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés ou abandonnés		3

La variation des flux de trésorerie de Teamlog.Net sur les périodes présentées se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-360
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1	360
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de la trésorerie nette	-1	
Incidence des variations des cours des devises		
Trésorerie à l'ouverture	1	1
Reclassement de trésorerie		

Trésorerie à la clôture		1
Variation de trésorerie constatée	-1	

— Informations relatives à la branche d'activité Mid Market.

Le compte de résultat condensé de la branche d'activité Mid Market sur les périodes présentées est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires		2 443
Résultat opérationnel avant plus ou moins value de cession	-296	-322
Plus ou moins values nettes de cession		
Charges financières nettes		
Résultat des activités abandonnées avant impôt	-296	-322
Impôt		
Résultat net des activités cédées ou abandonnées	-296	-322

Le bilan condensé de la branche d'activité Mid Market sur les périodes présentées se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		15
Autres actifs non courants		
Autres actifs courants		1 452
Actifs détenus en vue d'être cédés		1 467
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés ou abandonnés		605

La variation des flux de trésorerie de l'activité Mid Market ne peut être présentée, aucune comptabilité analytique bilantielle n'étant effectuée par la société.

— Informations relatives à la branche d'activité Infrastructure.

Le compte de résultat condensé de la branche d'activité Infrastructure sur 2007 est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006 (1)
		-1
Chiffre d'affaires	3 016	
Résultat opérationnel avant plus ou moins value de cession	-98	
Plus ou moins values nettes de cession		
Charges financières nettes	-17	
Résultat des activités abandonnées avant impôt	-115	
Impôt		
Résultat net des activités cédées ou abandonnées	-115	

(1) L'activité Infrastructure étant logée dans la société Innetis entrée dans le périmètre de consolidation de Teamlog au 1er janvier 2007 (cf. note 1.3.1), les éléments au 31 décembre 2006 ne sont pas présentés.

Au 31 décembre 2007, le bilan condensé de la branche d'activité Infrastructure se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007
Ecart d'acquisition	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Autres actifs non courants	

Autres actifs courants	435
Actifs détenus en vue d'être cédés	435
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés ou abandonnés	236

La variation des flux de trésorerie de l'activité Infrastructure ne peut être présentée, aucune comptabilité analytique bilantielle n'étant effectuée par la société.

— Informations relatives à la société Clearsy.

Le compte de résultat condensé de Clearsy sur les périodes présentées est le suivant :

(En milliers d'euros)	30/09/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	1 958	1 914
Résultat opérationnel avant plus ou moins value de cession	86	166
Plus ou moins values nettes de cession		
Charges financières nettes	14	12
Résultat des activités abandonnées avant impôt	100	178
Impôt	-33	49
Résultat net des activités cédées ou abandonnées	33	227
Intérêts minoritaires	34	105

La variation des flux de trésorerie de Clearsy sur les périodes présentées se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2007	31/12/2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité	303	34
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-606	-134
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-95	-144
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de la trésorerie nette	-398	-244
Incidence des variations des cours des devises		
Trésorerie à l'ouverture	398	642
Reclassement de trésorerie		
Trésorerie à la clôture		398
Variation de trésorerie constatée	-398	-244

5.9. Capitaux Propres.

5.9.1. Capital social et primes d'émission :

	31/12/2007	31/12/2006
Actions ordinaires au nominal de 1 euro	17 860 311	17 787 661

Sur 2007, le capital social a été augmenté de 72 650 euros par la création de 72 650 actions.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital social en Euros	Primes d'émission (*) en Euros
Au 1er janvier 2007	17 787 661	17 787 661	9 576
Emises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007 en contrepartie de la levée	72 650	72 650	165 642
D'options de souscription d'actions			
Au 31 décembre 2007	17 860 311	17 860 311	175 218

(*) Primes après imputation des frais d'émission

5.9.2. Actions propres :

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre d'actions propres	45 150	45 150
Actions propres - en euros	45 150	45 150

5.9.3. Capital potentiel

— Plans d'options de souscription d'actions : L'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2003, dans sa huitième résolution, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir pour une durée de 38 mois, soit jusqu'au 27 juillet 2006, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société, le nombre total des options dans le cadre de cette résolution étant de un million (1 000 000).

Les Conseils d'Administration du 9 juillet 2003, 5 février 2004, 22 février 2005 et le Directoire du 9 décembre 2005 ont attribué au total 1 051 200 options ; 362 850 options ayant été annulées (article 8 du règlement, départ du groupe du bénéficiaire).

— Plans n°1 à n°10 : entre le 12 août 1998 et le 3 juillet 2002, en vertu des résolutions successives de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration a attribué 510 500 options de souscription d'actions au personnel du Groupe. A fin juin 2003, 488 000 des 510 500 options attribuées se trouvaient « en dehors de la monnaie ». Le Conseil d'Administration du 9 juillet 2003 a ainsi décidé d'attribuer à chacun des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux du Groupe déjà titulaires d'options de souscription d'actions pour en avoir été attributaires en vertu d'une ou plusieurs décisions du Conseil d'Administration prises entre le 12 août 1998 et le 3 juillet 2002 autant de nouvelles options de souscription d'actions, donnant droit chacune à souscrire une action de la société, qu'il détient d'options anciennes, sous la condition suspensive de la renonciation entière et définitive à toutes les options anciennes.

Au 31 décembre 2007, il reste 6 800 options de souscription d'actions sur les anciens plans.

— Plan n°11 : le Conseil d'Administration du 9 juillet 2003 a décidé d'attribuer 344 050 options de souscription d'actions à un prix de 3,28 euros (autorisation votée par l'AGE du 27 mai 2003) en remplacement des plans n°1 à n°10 « en dehors de la monnaie » (Cf. supra). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans, et la durée des options est de 5 ans.

— Plans n°12, n°13 et n°14 : le Conseil d'Administration du 9 juillet 2003 a décidé d'attribuer 197 150 options de souscription d'actions à un prix de 3,28 euros (autorisation votée par l'AGE du 27 mai 2003). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans, et la durée des options est de 7 ans.

— Plan n°15 : le Conseil d'Administration du 5 février 2004 a décidé d'attribuer 40 000 options de souscription d'actions à un prix de 3,99 euros (autorisation votée par l'AGE du 27 mai 2003). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans, et la durée des options est de 7 ans.

— Ajustement du prix d'exercice des options : par application de l'article L. 225-181 du Code de Commerce, afin de maintenir les droits des titulaires des options, le prix d'exercice des options a été ajusté pour tenir compte de l'augmentation de capital avec Droit Préférentiel de Souscription effectuée du 22 mars au 2 avril 2004. Cet ajustement concerne tous les plans antérieurs à cette augmentation de capital. Suite à l'ajustement du prix d'exercice des options, le prix de souscription s'établit à 3,28 euros pour les plans n°11 à 14 et 3,47 euros pour le plan n°15.

— Plan n°16 : le Conseil d'Administration du 22 février 2005 a décidé d'attribuer 110 000 options de souscription d'actions à un prix de 2,66 euros correspondant à la valeur moyenne des 20 derniers cours (autorisation votée par l'AGE du 27 mai 2003). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans, et la durée des options est de 7 ans. Ce plan concerne 3 managers salariés.

— Plan n°17 : le Directoire du 9 décembre 2005 a décidé d'attribuer 360 000 options de souscription d'actions à un prix de 3,34 euros (autorisation votée par l'AGE du 27 mai 2003). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans et la durée des options est de 7 ans. Le plan concerne 18 salariés.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006, dans sa vingt quatrième résolution, a décidé de mettre fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2003. Elle a, par ailleurs, autorisé le Directoire à consentir pour une durée de 38 mois des options donnant droit à la souscription d'actions de la société : le nombre total d'options qui pourra être offert par le Directoire dans le cadre de cette autorisation, ne pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions supérieur à 5% du capital social au 7 juin 2006, compte tenu des ajustements susceptibles d'être opérés en vertu de la réglementation en vigueur.

— Plan n°18 : le Directoire du 6 décembre 2006 a attribué 300 200 options de souscription d'actions à un prix de 3,50 euros (autorisation votée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006). Le délai d'indisponibilité est de 3 ans et la durée des options de 7 ans. Le plan concerne 194 salariés dont 11 managers.

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée	25-juin-98	12-mars-99	12-mars-99	12-mars-99	29-déc-00
Date du conseil d'administration / directoire	12-août-98	19-août-99	03-janv-00	10-oct-00	10-janv-01
Nombre total d'options attribuées	150 000	164 750	77 500	7 750	14 200
Nombre total d'actions correspondant	150 000	164 750	77 500	7 750	14 200
Date de départ d'exercice des options	12-août-01	19-août-02	03-janv-03	10-oct-03	10-janv-04
Date d'expiration des options	12-août-03	19-août-04	03-janv-05	10-oct-05	10-janv-08
Prix de souscription (en euros)	6,86	7,41	12,41	17,61	18,25
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	22 500				
Nombre total d'actions annulées au 31 décembre 2007		164 750	77 500	7 750	14 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007 sur des options précédemment consenties et non encore exercées					200

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10
Date de l'assemblée	29-déc-00	29-déc-00	14-déc-01	14-déc-01	14-déc-01
Date du conseil d'administration / directoire	28-juin-01	19-oct-01	23-janv-02	23-janv-02	03-juil-02
Nombre total d'options attribuées	15 000	20 800	26 500	24 700	9 300
Nombre total d'actions correspondant	15 000	20 800	26 500	24 700	9 300
Date de départ d'exercice des options	28-juin-05	19-oct-05	23-janv-06	23-janv-06	03-juil-05
Date d'expiration des options	28-juin-08	19-oct-08	23-janv-09	23-janv-09	03-juil-09
Prix de souscription (en euros)	19,26	12,49	13,76	13,76	9,14
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007					
Nombre total d'actions annulées au 31 décembre 2007	173 700	15 300	25 400	24 700	9 300
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007 sur des options précédemment consenties et non encore exercées	115 100	5 500	1 100		

	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14	Plan n°15
Date de l'assemblée	27-mai-03	27-mai-03	27-mai-03	27-mai-03	27-mai-03
Date du conseil d'administration / directoire	09-juil-03	09-juil-03	09-juil-03	09-juil-03	05-févr-04
Nombre total d'options attribuées	344 050	4 650	146 700	45 800	40 000
Nombre total d'actions correspondant	344 050	4 650	146 700	45 800	40 000
Date de départ d'exercice des options	09-juil-06	09-juil-06	09-juil-06	09-juil-06	05-févr-07
Date d'expiration des options	09-juil-08	09-juil-10	09-juil-10	09-juil-10	05-févr-11
Prix de souscription (en euros)	3,28	3,28	3,28	3,28	3,47
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	55 250	1 300	18 100	2 200	
Nombre total d'actions annulées au 31 décembre 2007	10 000	3 350	14 100	21 900	10 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007 sur des options précédemment consenties et non encore exercées	100 000		114 500	21 700	30 000

	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18
Date de l'assemblée	27-mai-03	27-mai-03	07-juin-06
Date du conseil d'administration / directoire	22-févr-05	09-déc-05	06-déc-06
Nombre total d'options attribuées	110 000	360 000	300 200
Nombre total d'actions correspondant	110 000	360 000	300 200
Date de départ d'exercice des options	22-févr-08	09-déc-08	06-déc-09
Date d'expiration des options	22-févr-12	09-déc-12	06-déc-13
Prix de souscription (en euros)	2,66	3,34	3,50
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007			
Nombre total d'actions annulées au 31 décembre 2007	10 000	95 000	34 800
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007 sur des options précédemment consenties et non encore exercées	100 000	265 000	265 400

— Obligations convertibles en actions (OC) / remboursables en actions (ORA) : Le Conseil d'Administration du 5 avril 2005 a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 4 500 000 euros sous la forme d'obligations convertibles et d'un emprunt obligataire de 3 000 000 euros sous la forme d'obligations remboursables en actions. Ces émissions sont réservées à la société Groupe OPEN.

	OC	ORA
Date de l'assemblée	30-mars-05	30-mars-05
Date du conseil d'administration / directoire	05-avr-05	05-avr-05
Nombre total d'obligations attribuées	3 000 000	2 500 000
Nombre total d'actions correspondant	3 000 000	2 500 000
Date de départ d'exercice des obligations	06-avr-08	06-avr-08
Date d'expiration des obligations	06-avr-10	06-avr-10
Prix de souscription (en euros)	1,50	1,20
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2007		
Nombre total d'actions annulées au 30 juin 2007		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007 sur des options précédemment consenties et non encore exercées	3 000 000	2 500 000

5.9.4. Répartition du capital social.

Au 31 décembre 2007, le capital social composé de 17 860 311 actions de nominal de 1 euro se répartit de la façon suivante :

	Situation au 31 décembre 2007		Situation au 31 décembre 2006	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Groupe Open	53,67%	42,89%	53,89%	42,74%
Teamgroup	20,66%	32,63%	21,18%	34,46%
Salariés et Public	25,42%	24,48%	24,68%	22,80%
Autocontrôle	0,25%		0,25%	
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

5.10. Trésorerie nette. — La trésorerie nette est constituée de la trésorerie disponible diminuée des dettes financières à court et à long terme.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie	16 561	9 429
Dettes financières	-31 161	-25 281
Total	-14 600	-15 852

5.10.1. Trésorerie. — La trésorerie, telle que définie dans le tableau de flux de trésorerie, s'analyse comme la somme des créances financières et placements à court terme, et du disponible en banque diminuée des découverts bancaires.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Créances financières et placements à court terme	59	1 133
Disponible en banque	16 502	8 621
Découverts bancaires		-325
Trésorerie	16 561	9 429

Les créances financières s'établissant à 59 milliers d'euros au 31 décembre 2007 sont relatives à des valeurs mobilières de placement détenues par la société Teamlog Iberica.

5.10.2. Dettes financières. — Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme, ces dernières comprenant à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes dont la durée est inférieure à un an.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts obligataires convertibles ou échangeables en actions (OC et ORA)	6 759	6 562
Emprunts auprès des établissements de crédit	51	
Dettes liées aux contrats de location-financement		
Autres dettes financières		

Instruments dérivés		
Dettes financières non courantes	6 810	6 562
Emprunts auprès des établissements de crédit	102	
Dettes bancaires ou assimilées		
Dettes liées aux contrats de location-financement		
Autres dettes financières	387	328
Autres passifs financiers	23 862	18 391
Dettes financières courantes	24 351	18 719
Total dettes financières	31 161	25 281

Les dettes financières s'élevant à 31 161 milliers d'euros au 31 décembre 2007 sont principalement inhérentes aux éléments suivants :

— Passifs financiers liés à la cession de créances clients à une société d'affacturage : 23 861 milliers d'euros (Cf. note 5.7.1). Au 31 décembre 2007, dans le tableau de flux de trésorerie, les variations des créances sont comprises dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et celles des dettes sont prises en compte dans le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement. Le comparatif 2006 a été retraité pour tenir compte du reclassement opéré en 2007.

— Emprunts obligataires convertibles et remboursable en actions y compris intérêts : 6 969 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2007, les emprunts obligataires convertibles émis sur l'exercice 2005 s'analysent de la façon suivante.

a. Obligations remboursables en actions (ORA) :

— Caractéristiques de l'opération : Le 5 avril 2005, Teamlog S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions, réservé à Groupe Open, d'un montant brut de 3 millions d'euros représenté par 2 500 000 obligations remboursables d'une valeur nominale unitaire de 1,20 euro. L'emprunt obligataire d'une durée de cinq ans arrivera à échéance le 6 avril 2010. Les obligations portent intérêt à un taux de 4% l'an, payable à terme échu au 1er janvier de chaque année.

Les ORA seront amorties en totalité le 6 avril 2010 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par une remise d'une action nouvelle de Teamlog, S.A par ORA. Groupe Open pourra exercer, à partir du 6 avril 2008, soit trois années après la souscription des ORA, son droit au remboursement en actions par remboursement des actions des obligations détenues, et jusqu'au 7ème jour ouvré qui précède la date de remboursement normal, à raison d'une action nouvelle de Teamlog S.A. par ORA.

— Comptabilisation de l'ORA à la juste valeur : En application du principe de comptabilisation des « Instruments de capitaux propres », la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi que la part affectée en capitaux propres, ont été calculées à la date d'émission de l'ORA, le 6 avril 2005. La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes à long terme a été calculée par référence au taux d'intérêt implicite pour une émission d'obligations simples à la date d'émission de l'ORA, soit 6%. La différence entre la valeur nominale de l'ORA et sa juste valeur a été affectée en capitaux propres dans les autres réserves.

Au 31 décembre 2007, la composante dette de l'ORA s'élève 2 893 milliers d'euros. Compte tenu du taux d'intérêt effectif de 6% (6,2% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt sur 2007 s'élève à 169 milliers d'euros.

b. Obligations convertibles (OC) :

— Caractéristiques de l'opération : Le 5 avril 2005, Teamlog S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible, réservé à Groupe Open, d'un montant brut de 4,5 millions d'euros représenté par 3 000 000 obligations convertibles d'une valeur nominale unitaire de 1,50 euro. L'emprunt obligataire d'une durée de cinq ans arrivera à échéance le 6 avril 2010. Les obligations portent intérêt à un taux de 2% l'an, payable à terme échu au 1er janvier de chaque année.

Les OC seront remboursées en totalité le 6 avril 2010 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au prix de 1,50 euro par OC, soit 100% de la valeur nominale des OC. Groupe Open pourra exercer, à partir du 6 avril 2008, soit trois années après la souscription des ORA, son droit à l'attribution d'actions par conversion des OC détenues, et jusqu'au 7ème jour ouvré qui précède la date de remboursement normal, à raison d'une action nouvelle de Teamlog S.A. par OC.

— Comptabilisation de l'OC à la juste valeur : En application du principe de comptabilisation décrit en note des « Instruments de capitaux propres », la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi que la part affectée en capitaux propres, ont été calculées à la date d'émission de l'OC, le 6 avril 2005.

La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes à long terme a été calculée par référence au taux d'intérêt implicite pour une émission d'obligations simples à la date d'émission de l'OC, soit 6%. La différence entre la valeur nominale de l'OC et sa juste valeur a été affectée en capitaux propres dans les autres réserves.

Au 31 décembre 2007, la composante dette de l'OC s'élevait à 4 076 milliers d'euros. Compte tenu du taux d'intérêt effectif de 6% (6,43% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt sur 2007 s'élève à 237 milliers d'euros.

Les autres dettes financières n'appellent pas de commentaire spécifique.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Taux d'intérêt effectif	Échéance	31/12/2007	31/12/2006
Non courant :				
Emprunt bancaire	3,3%	10-juin-09	51	
Emprunt obligataire remboursable en actions	6,2%	06-avr-10	2 773	2 724
Emprunt obligataire convertible en actions	6,4%	06-avr-10	3 986	3 838
			6 810	6 562
Courant :				
Emprunt bancaire	3,3%	10-juin-09	102	

Emprunt obligataire remboursable en actions	6,2%	06-avr-10	120	120
Emprunt obligataire convertible en actions	6,4%	06-avr-10	90	90
Engagements de location financement				
Dettes liées au contrat d'affacturage			23 862	18 391
Découverts bancaires	Variable	à vue		325
Intérêts sur découverts bancaires	N/A	N/A		2
Intérêts courus non échus divers	N/A	N/A		4
Dépôts et cautionnements			177	112
			24 351	19 044

5.11. Provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Mouvements de périmètre	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Dotations	31/12/2007
Provision pour litiges commerciaux	102		-2			100
Provision pour litige prud'homal	280	251	-129	-402	850	850
Provision pour indemnités de fin de carrière	890	337		-42	151	1 336
Provision pour pénalités	2 280		-1 154		27	1 153
Provision pour impôts	10					10
Provision pour contrôle URSSAF	42		-7	-35		
Total	3 604	588	-1 292	-479	1 028	3 449
Courant						
Non courant	3 604	588	-1 292	-479	1 028	3 449
Total	3 604	588	-1 292	-479	1 028	3 449

5.11.1. Provision pour pénalités. — La société Teamlog a obtenu en novembre 2006 auprès des administrations concernées l'échelonnement de ses dettes fiscales sur une nouvelle période de 9 mois. Le dernier paiement est intervenu le 31 juillet 2007.

Suite à la demande de remises gracieuses effectuées auprès des administrations concernées, la société a obtenu un abandon des pénalités à hauteur de 1 154 milliers d'euros. A ce jour, les majorations de retard de 1 153 milliers d'euros provisionnées correspondent aux demandes de remises gracieuses en cours de traitement par les administrations.

5.11.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière. — Hypothèses actuarielles utilisées par le Groupe :

— Age de départ à la retraite : 65 ans

— Evolution des salaires : 3,00%

— Taux d'actualisation financière : 5,30% (taux de rendement actuariel des entreprises de première catégorie)

L'avenant au SYNTEC du 28 avril 2004 relatif au départ et à la mise à la retraite a modifié la détermination de l'indemnité comme suit :

— le montant de l'indemnité de mise à la retraite passe à 1 mois dès 5 ans d'ancienneté majoré d'1/5ème de mois par année d'ancienneté supplémentaire à partir de la 6ème année ;

— l'indemnité se calcule en prenant pour acquise l'ancienneté que le salarié aurait obtenue à 65 ans quel que soit son âge réel lors de son départ en retraite entre 60 et 65 ans.

Par ailleurs, conformément à la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2008, le Groupe a, au 31 décembre 2007, pris en compte la nouvelle contribution de 50% dans le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière.

Le rapprochement entre la valeur de l'engagement et la provision pour engagements de retraite est détaillé ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles		
Taux d'actualisation	5,30%	4,32%
Evolution des salaires	3,00%	1,84%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Montants comptabilisés au bilan :		
Dettes actuarielles à l'ouverture	1 111	1 171
Mouvement de périmètre	500	-33
Coût normal	93	116

Intérêt sur la dette actuarielle	56	34
Coût des services passés		-177
Prestations payées	-70	
Ecarts dus aux changements d'hypothèses	402	
Dette actuarielle à la clôture	2 092	1 111
Pertes et gains actuariels à amortir	-756	-221
Montants au bilan : Passifs	1 336	890
Montants comptabilisés au compte de résultat :		
Dotations à la provision pour indemnités de fin de carrière	121	52
Reprises à la provision pour indemnités de fin de carrière	-42	-79
Amortissements pertes et gains actuariels	30	18
Total des charges	109	-9
Variations du passif :		
Passif net à l'ouverture (avec corridor)	890	931
Charge nette de l'exercice	109	-9
Passifs associés aux actifs destinés à être cédés		
Mouvement de périmètre	337	-32
Passif à la clôture	1 336	890

Sur 2007, les charges encourues par le Groupe au titre des régimes à cotisations définies s'établissent à 33 307 milliers d'euros.

5.12. Autres passifs non courants :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Subventions		102
Avances conditionnées	106	106
Compte courant Groupe Open	10 500	10 500
Compte courant sur gain d'intégration fiscale	321	128
Autres passifs non courants	10 927	10 836

5.13. Autres passifs courants :

(En milliers d'euros)	31/12/2007				31/12/2006
	Total	A moins 1 an	entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Clients créditeurs	668	668			1 089
Comptes courants créditeurs (1)	17 528	17 528			
Dettes sur engagements de rachat des minoritaires					
Dettes diverses	1 039	1 039			289
Produits constatés d'avance	4 203	4 203			2 371
Total des autres passifs courants	23 438	23 438			3 749

(1) Cf. note 1.3.1.1

6. — Notes sur le compte de résultat.

6.1. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires du groupe par zones géographiques est présenté dans la partie relative à l'information sectorielle en note 7.1.

6.2. Charges externes. — Les autres charges externes s'élevant à 30 501 milliers d'euros au 31 décembre 2007 sont principalement relatives aux éléments suivants :

- Sous-traitance : 13 099 milliers d'euros ;
- Locations, entretien et réparation : 5 398 milliers d'euros ;

- Déplacements, missions et réceptions : 5 202 milliers d'euros ;
- Honoraires et intermédiaires : 2 969 milliers d'euros ;
- Frais postaux et de télécommunications : 915 milliers d'euros ;
- Publicité : 887 milliers d'euros.

6.3. Dotations et reprises :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Incluses dans les charges de personnel :		
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	95	36
Reprises de provisions pour indemnités de départ à la retraite	-42	-79
Dotations aux provisions pour litige prud'homal	366	145
Reprises de provisions pour litige prud'homal	-248	-36
Dotations aux provisions pour risques et charges divers		31
Incluses dans les autres produits et charges d'exploitation :		
Dotations aux provisions pour risques et charges divers	76	93
Incluses dans les Autres produits et charges opérationnels :		
Dotations aux provisions pour charges de restructuration	484	
Reprises aux provisions pour charges de restructuration	-207	-459
Dotations aux provisions pour amendes et pénalités		143
Reprises de provisions pour amendes et pénalités	-1 128	
Dotations aux provisions pour risques et charges divers		
Reprises de provisions pour risques et charges divers	-44	-294
Incluses dans les charges financières :		
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	56	34

6.4. Autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Coûts de restructuration	-706	-856
Plus ou moins value de cession des titres consolidés ou d'activités	-279	28
Plus ou moins value de cession des autres immobilisations	249	11
Litiges salariaux non courants	-429	
Reprises de provisions pour pénalités de retard (1)	1 155	
Autres produits et charges	-3	85
Total autres produits et charges opérationnels	-13	-732

(1) Cf. note 5.11.1

6.5. Charge liée aux plans de stock options. — Les paiements basés sur des actions ne concernent que des plans de stock options consentis au personnel. Ils représentent une charge de 235,4 milliers d'euros au titre de 2007.

— Valorisation des plans : Les plans d'attribution d'options n°3 à 18 accordés de 2000 à 2006 sont des plans d'options de souscription d'actions. Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont été comptabilisés selon les principes exposés ci-dessous et font l'objet d'une valorisation.

Les options attribuées au titre de ces plans ne sont acquises qu'après une période fixée à 3 ans. La période d'exercice qui s'ouvre s'étale sur 2 ans pour le plan n°11, et sur 4 ans pour les plans n°12 à 18.

Par ailleurs, la perte du bénéfice des options est conforme aux dispositions réglementaires, avec perte totale en cas de démission, et décision au cas par cas pour les départs sur l'initiative de l'entreprise.

— Juste valeur des options accordées :

Date d'attribution	Valorisation initiale (en milliers d'euros)	Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Durée d'expiration	Taux d'intérêt (1)	Dividende par action	Charge exercice 2006 (en milliers d'euros)	Charge exercice 2007 (en milliers d'euros)
Plan n°11 du 9 juillet 2003	1 128,5	3,28	3,28	5 ans	4,01%	N/A	49,7	

Plan n°12, n°13 et n°14 du 9 juillet 2003	684,1	3,28	3,28	7 ans	4,01%	N/A	19,3	
Plan n°15 du 5 février 2004	138,8	3,47	3,47	7 ans	4,10%	N/A	1,4	
Plan n°16 du 22 février 2005	292,6	2,66	2,66	7 ans	3,60%	N/A	27,1	27,1
Plan n°17 du 9 décembre 2005	1 202,4	3,34	3,34	7 ans	3,37%	N/A	109,8	109,7
Plan n°18 du 6 décembre 2006	1 050,7	3,50	3,50	7 ans	3,82%	N/A	4,1	98,6
Total plans							211,4	235,4

(1) taux moyen mensuel des OAT 10 ans. Le Groupe a retenu une volatilité de 30% pour les plans 16 à 18.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties est détaillé en note 5.9.3 « Capital potentiel ».

6.6. Coût de l'endettement financier net :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Coût de l'endettement financier brut	-2 651	-1 533
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	141	90
Coût de l'endettement financier net	-2 510	-1 443

— Coût de l'endettement financier brut :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts des emprunts obligataires	-406	-395
Commission de financement	-1 194	-812
Actualisation compte courant		-85
Intérêts sur compte courant Groupe Open	-1 043	-222
Intérêts divers	-8	-19
Coût de l'endettement financier brut	-2 651	-1 533

— Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts sur comptes courants	119	71
Autres produits de participation		
Produits de cession des valeurs mobilières de placement	22	16
Autres produits de trésorerie		3
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	141	90

6.7. Autres produits et charges financiers.

Les autres produits et charges financiers se décomposent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Pertes de change nettes des gains de change	-154	208
Produits et charges financiers divers	-57	4
Autres produits et charges financiers	-211	212

6.8. Impôts sur les sociétés :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
-----------------------	------------	------------

Résultat avant minoritaires, sociétés mise en équivalence et activités cédées	6 197	7 134
Dotations - Reprises de provision pour impôts		-91
Variation des impôts différés sauf impact reports déficitaires	94	-1 094
Impôts différés (impacts des variations de reports déficitaires)	1 712	-936
Impôts sur les sociétés exigibles	1 412	863
IFA perdus		
Crédits impôts comptabilisés	-63	-152
Résultat d'impôt lié à l'intégration fiscale		140
Impôts sur les sociétés étrangères	205	229
Impôts sur les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession		28
Impôts comptabilisés	3 360	-1 013
Réintégrations permanentes	904	4 620
Déductions permanentes	-721	-369
Reports déficitaires non pris en compte	12	171
Imputation des déficits antérieurs	-127	-5 572
Retraitements non imposables	-531	-7 767
Retraitements non déductibles	990	513
Intérêts minoritaires des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession		105
Résultat net des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	254	-402
Base impôt théorique	10 338	-2 580
Taux imposition théorique	33,33%	33,33%
Impôt théorique	3 446	-860
Supplément d'impôt contribution		
Impact de la variation du taux d'impôt différé		
IFA perdus		
Reprise - dotations pour impôts		-91
Résultat d'impôt intégration fiscale		140
Crédits impôts comptabilisés	-63	-152
Différentiel de taux d'imposition sur la fiscalité étrangère	-23	-70
Impôts sur activités arrêtées ou cédées		20
Impôts consolidés	3 360	-1 013

Au 31 décembre 2007, la société dispose d'impôts différés actifs à hauteur de 2 262 milliers d'euros. Au vu des prévisions financières réalisées pour les exercices futurs, la société estime que les bénéfices imposables seront supérieurs aux bénéfices générés par le reversement des différences temporelles existantes.

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

	Début exercice		Mvt périmètre		Variation		Fin exercice	
	Base	I.D.	Base	I.D.	Base	I.D.	Base	I.D.
Charges non déductibles temporairement	3 317	1 106	862	287	129	43	4 308	1 436
Reports déficitaires	8 979	2 993			-5 136	-1 712	3 843	1 281
Retraitements de consolidation	-1 321	-440	554	185	-468	-156	-1 235	-412
Total Impôts différés actif	10 975	3 658	1 416	472	-5 475	-1 825	6 916	2 305
Charges à étaler								
Retraitements de consolidation	-188	-63			56	19	-132	-44

Total Impôts différés passif	-188	-63		56	19	-132	-44
------------------------------	------	-----	--	----	----	------	-----

La société Teamlog, S.A. a opté avec effet au 1er janvier 2005, pour le régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble des filiales françaises qu'elle détient à plus de 95%.

La société Teamlog, S.A. est seule redevable de l'impôt de l'ensemble. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Au 31 décembre 2007, le champ d'application de l'intégration fiscale comprend les sociétés Teamlog Dia, Otia, Institut Teamlog et la SCI2M Immobilier. Les sociétés 2IC, Consultem France et TES ayant été fusionnées en janvier 2007 et la société Teamlog.Net ayant été cédée en avril 2007, ces dernières ne font plus partie du périmètre d'intégration fiscale.

6.9. Résultats par action. — Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Sont présentés, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres ordinaires de l'entité mère pour les opérations poursuivies	5 218	6 761
Perte attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère pour les activités abandonnées	-379	-402
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres ordinaires de l'entité mère	4 839	6 359

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (excluant les actions propres) pour le résultat de base	17 768 672	17 739 011
Net par action		
Effet dilutif		
Conversion des ORA et des OC	5 500 000	5 500 000
Options de souscriptions d'actions	183 283	137 392
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat dilué par action	23 451 954	23 376 403

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net part du groupe par action - avant dilution (en euros)	0,27	0,36
Résultat net des activités poursuivies par action - avant dilution (en euros)	0,29	0,38
Résultat net part du groupe par action - après dilution (en euros)	0,21	0,27
Résultat net des activités poursuivies par action - après dilution (en euros)	0,22	0,29

Entre la date de clôture annuelle au 31 décembre 2007 et le 27 mars 2008, le capital social a été augmenté de 117 800 actions suite à la levée de 117 800 options de souscription d'actions.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital social (en euros)	Primes d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2007	17 860 311	17 860 311	175 218
Emises entre le 31 décembre 2007 et le 27 mars 2008 en contrepartie de la levée d'options de souscription d'actions	117 800	117 800	274 284
Au 27 mars 2008	17 978 111	17 978 111	449 502

7. — Informations sectorielles.

Les informations par zone d'implantation géographique constituent le secteur primaire de l'information sectorielle. Le Groupe étant organisé autour d'une activité principale qui est la prestation de services informatiques essentiellement dédiée à des clients grands comptes, le secteur secondaire correspond à un unique secteur d'activité.

7.1. Compte de résultat sectoriel.

— Compte de résultat sectoriel au 31 décembre 2007 :

(En milliers d'euros)	France	Etranger	Inter-secteurs	Total groupe
Chiffre d'affaires :				
Chiffre d'affaires externe	141 250	20 287		161 537
Chiffre d'affaires inter-secteurs	1 272	2 900	-4 172	
Chiffre d'affaires du secteur	142 522	23 187	-4 172	161 537
Résultats :				
Résultat opérationnel courant	12 018	1 173		13 191
Résultat opérationnel	11 105	1 173		12 278
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		-851		-851
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-379			-379
Résultat net	5 032	-65		4 967

— Compte de résultat sectoriel au 31 décembre 2006 :

(En milliers d'euros)	France	Etranger	Inter-secteurs	Total groupe
Chiffre d'affaires :				
Chiffre d'affaires externe	104 714	14 706		119 420
Chiffre d'affaires inter-secteurs	765	2 754	-3 519	
Chiffre d'affaires du secteur	105 479	17 460	-3 519	119 420
Résultats :				
Résultat opérationnel courant	7 313	982		8 295
Résultat opérationnel	6 334	1 018		7 352
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		-288		-288
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-137	-265		-402
Résultat net	6 009	435		6 444

7.2. Bilan sectoriel.

— Bilan sectoriel au 31 décembre 2007 :

(En milliers d'euros)	France	Etranger	Inter-secteurs	Total groupe
Bilan consolidé :				
Actifs non courants (1)	53 187	5 191		58 378
Actifs courants	79 373	10 898	-8 430	81 841
Actifs détenus en vue d'être cédés	435			435
Passifs courants	91 551	8 378	-8 430	91 499
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés	236			236
<i>(1) Dont écarts d'acquisition</i>				
France :	44 895			

Ile de France	40 726		
Province	4 169		
Etranger :	4 160		
Total	49 055		

— Bilan sectoriel au 31 décembre 2006 :

(En milliers d'euros)	France	Etranger	Inter-secteurs	Total groupe
Actifs non courants (1)	35 169	6 000		41 169
Actifs courants	59 551	9 361	-8 542	60 370
Actifs détenus en vue d'être cédés	1 707			1 707
Passifs courants	59 638	7 793	-8 542	58 889
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés	608			608
<i>(1) Dont écarts d'acquisition</i>				
France :	27 327			
Ile de France	22 938			
Province	4 389			
Etranger :	4 160			
Total	31 487			

7.3. Tableau de flux sectoriel.

— Tableau de flux sectoriel au 31 décembre 2007

(En milliers d'euros)	Normes IFRS France	Normes IFRS Etranger	Total
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	5 032	-65	4 967
Dotations nettes aux amortissements et provisions	935	90	1 025
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	235		235
Autres produits et charges calculés	-180		-180
Plus et moins values de cession	-496		-496
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		851	851
Quote-part dans le résultat des intérêts minoritaires des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	34		34
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	5 560	876	6 436
Coût de l'endettement financier net	2 532	-22	2 510
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 193	200	3 393
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	11 285	1 054	12 339
Impôt versé (B)	-922	-114	-1 036
Variation du B.F.R lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages du personnel) (C)	-5 592	-1 640	-7 232
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	4 771	-700	4 071
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 443	-93	-1 536
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	285		285

Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-122	-36	-158
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	64	2	66
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	1 850		1 850
Incidence des variations de périmètre			
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	634	-127	507
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
Encaissement lié à l'emprunt obligataire convertible en actions			
Sommes reçues lors de l'exercice de stock-options	241		241
Rachats et reventes d'actions propres			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-544		-544
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-2 532	22	-2 510
Autres flux liés aux opérations de financement	5 410		5 410
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	2 575	22	2 597
Incidence des variations des cours des devises (G)		-22	-22
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)	7 980	-827	7 153
Incidences des variations des cours des devises (G)		-22	-22
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	7 910	1 520	9 430
Reclassement de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 890	671	16 561
Variation de trésorerie constatée	7 980	-827	7 153

— Tableau de flux sectoriel au 31 décembre 2006 :

(En milliers d'euros)	Normes IFRS France	Normes IFRS Etranger	Total
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	6 009	435	6 444
Dotations nettes aux amortissements et provisions	637	94	731
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	211		211
Autres produits et charges calculés	-456		-456
Plus et moins values de cession	-924		-924
Quote-part dans le résultat des intérêts minoritaires des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	105		105
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		288	288
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	5 582	817	6 399
Coût de l'endettement financier net	1 394	37	1 431
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	-1 249	207	-1 042

Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	5 727	1 061	6 788
Impôt versé (B)	-713	-145	-858
Variation du B.F.R lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages du personnel) (C)	-3 292	155	-3 137
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	1 722	1 071	2 793
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 052	-52	-1 104
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26		26
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-115	-2	-117
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	599	52	651
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	122	-180	-58
Incidence des variations de périmètre			
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-420	-182	-602
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	14		14
Encaissement lié à l'emprunt obligataire convertible en actions			
Variation des autres fonds propres			
Sommes reçues lors de l'exercice de stock-options			
Rachats et reventes d'action propres			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)			
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	-1 394	-37	-1 431
Autres flux liés aux opérations de financement	2 752		2 752
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	1 372	-37	1 335
Incidences des variations des cours des devises (G)		32	32
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)	2 674	884	3 558
Incidences des variations des cours des devises (G)		32	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 236	604	5 840
Reclassement de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	7 910	1 520	9 430
Variation de trésorerie constatée	2 674	884	3 558

8. — Informations relatives aux parties liées.

8.1. Conventions. — Dans le cadre de la prestation d'assistance et de services entre Teamlog S.A. et ses filiales, autorisée par le Conseil de Surveillance du 4 juillet 2006, Teamlog S.A. facture à ses filiales un montant basé sur le budget annuel de l'ensemble des coûts de ses directions fonctionnelles, réparti en fonction du chiffre d'affaires budgété. Au titre de l'exercice 2007, les montants facturés par Teamlog S.A. au titre de cette convention s'établissent à 2 303 milliers d'euros.

8.2. Informations financières.

8.2.1. Relations avec les sociétés et autres entités qualifiées de parties liées. — Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Teamlog S.A. et les filiales énumérées en note .

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix du marché. Les transactions conclues avec les parties liées sont résumées dans les tableaux suivants.

— Transactions conclues entre Teamlog S.A. et ses filiales :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Participations dividendes versés		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	5 142	3 868
Autres créances	4 949	4 317
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		39
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 507	5 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 073	4 468
Achats d'exploitation	9 266	4 104
Ventes d'exploitation	5 626	4 438
Produits de participation	1 220	1 830
Autres produits financiers	217	155
Charges financières	119	176

— Transactions conclues entre Teamlog S.A. et ses filiales d'une part et Groupe Open et ses filiales d'autre part :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Participations dividendes versés		
Créances rattachées à des participations		
Prêts	309	
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	386	609
Autres créances	99	
Emprunts obligataires	7 710	7 710
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 112	1 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 009	10 500
Achats d'exploitation	5 915	1 625
Ventes d'exploitation	536	1 637
Produits de participation		
Autres produits financiers	21	
Charges financières	1 253	432

— Transactions conclues entre Teamlog S.A. et ses filiales d'une part et Groupe Teamlog et Teamgroup d'autre part :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Participations dividendes versés		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	80	149
Autres créances	2 062	1 913
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19	
Achats d'exploitation		
Ventes d'exploitation		
Produits de participation		
Autres produits financiers	63	
Charges financières		

Suite au protocole d'accord intervenu (cf. note 20.1.2.1 du Document de Référence 2006), les transactions ont pris fin au 31 mars 2006

8.2.2. Relations avec les principaux dirigeants.

8.2.2.1. Rémunération des mandataires sociaux : Président du Directoire, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués : La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable, dont les niveaux de base ont été déterminés en fonction des références du marché. La partie fixe de la rémunération est déterminée en fonction des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables. La partie variable est déterminée en fonction des critères chiffrés liés à la performance financière du Groupe, et notamment un objectif assis sur le résultat opérationnel courant, et à la mise en oeuvre de la stratégie du Groupe.

— Rémunérations 2007 : Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages sociaux versés aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007 par Teamlog S.A. et Innetis avant fusion avec Teamlog SA :

Exercice 2007 (En euros)	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total rémunération
	Fixe (1)	Variable (2)	Différée (3)			
Frédéric Sebag Président du Directoire	151 875	48 085	42 470			242 430
Bernard Moulène Directeur général (4)	56 500	53 134				109 634
Vincent Tempelaere Membre du Directoire - Directeur Général	140 760	27 783	16 635		1 238	186 416
Emmanuel Didi Membre du Directoire - Directeur Général	146 881 (5)	62 057	33 130		3 186	245 254
Carole Desport Membre du Directoire - Directeur Général	69 810		15 000		1 926	86 736

(1) Salaires versés sur 2007, à l'exception de Carole Desport (salaires versés à compter du 15 juin 2007, date d'entrée en fonction)

(2) Primes versées en 2007 dont:

(En euros)	Inhérentes à 2006	Inhérentes à 2007
Frédéric Sebag	23 285	24 800
Bernard Moulène	53 134	N/A
Vincent Tempelaere	15 783	12 000
Emmanuel Didi	53 884	8 173
Carole Desport	N/A	15 000

(3) Primes inhérentes à 2007 versées en 2008

(4) B. Moulène a quitté ses fonctions de membre du directoire et de directeur général le 14 mars 2007

(5) dont:

– Rémunérations versées par Teamlog S.A.: 49 500 euros incluant une régularisation 2006 de 6 000 euros

– Rémunérations versées par Innetis avant fusion avec Teamlog S.A.: 97 381 euros dont 2 881 euros correspondant à une prime de Vacances

— Rémunérations 2006.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages sociaux versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2006 par Teamlog S.A. :

Exercice 2006 (En euros)	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total rémunération
	Fixe (1)	Variable (2)	Différée (3)			
Frédéric Sebag Président du Directoire	28 125		23 285			51 410
Robert Morin Président du Directoire (4)	23 549	8 397			3 452	35 398
Georges Beaume Vice-Président du Conseil de Surveillance (5)	32 709	6 997			4 741	44 447
Bernard Moulène Directeur général	140 400	63 000	53 134			256 534
Vincent Tempelaere Membre du Directoire	120 900	21 000	15 783			157 683

(1) Salaires versés au cours de l'exercice 2006, à l'exception de R. Morin (salaires versés du 1er janvier au 31 mars 2006, date De fin de mandat), G. Beaume (salaires versés du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006) et F. Sebag (salaires versés du 1er octobre au 31 Décembre 2006)

(2) Primes versées en 2006 dont:

- Primes inhérentes à 2005: B. Moulène a perçu 27 000 euros et V. Tempelaere 9 000 euros

- Avances sur primes au titre de 2006: B. Moulène a perçu 36 000 euros et V. Tempelaere 12 000 euros

(3) Fraction de la rémunération 2006 versée en 2007

(4) Président du Directoire jusqu'au 31 mars 2006

(5) Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 mars 2006 et Secrétaire général de Teamlog S.A. jusqu'au 30 juin 2006

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages sociaux versés aux mandataires sociaux au cours du premier trimestre 2006 par Groupe Teamlog S.A.S :

Exercice 2006 (En euros)	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total rémunération
	Fixe (1)	Variable (2)	Différée (3)			
Robert Morin Président du Directoire (4)	38 940	16 800				55 740
Georges Beaume Vice-Président du Conseil de Surveillance (5)	26 138	12 837				38 975

(1) Salaires versés sur le premier trimestre 2006

(2) Primes versées en 2006 inhérentes à 2005

(3) Fraction de la rémunération variable 2006 versée en 2007

(4) Président du Directoire jusqu'au 31 mars 2006

(5) Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 mars 2006

8.2.2.2. Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance :

— Rémunérations 2007 : Les membres du Conseil de Surveillance de Teamlog S.A. reçoivent, au titre de leur mandat des jetons de présence dont le montant global est déterminé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Au titre de l'exercice 2007, chaque membre du Conseil de Surveillance recevra des jetons de présence à hauteur de 12 milliers d'euros. Par ailleurs, en tant que Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Guy Mamou-Mani percevra une rémunération de 12 000 euros au titre de l'exercice 2007.

— Rémunérations 2006 : Au titre de l'exercice 2006, chaque membre du Conseil de Surveillance a reçu des jetons de présence à hauteur de 12 milliers d'euros. Par ailleurs, en tant que Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Guy Mamou-Mani a perçu une rémunération de 12 000 euros au titre de l'exercice 2006.

8.2.2.3. Avantages postérieurs à l'emploi :

— Indemnités de cessation de mandat social : Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

En tant que salarié de Teamlog S.A., V. Tempelaere bénéficie d'une indemnité contractuelle en cas de licenciement, sauf licenciement pour faute lourde. L'indemnité contractuelle, calculée en nombre de mois de salaire, susceptible d'être versée est dégressive.

Les modalités figurent dans le tableau ci-dessous :

Indemnité versée en cas de départ de la société suite à la date d'embauche			
	de 0 à 3 ans	de 3 à 6 ans	au-delà de 6 ans
Vincent Tempelaere Directeur Général Administration et Finances	12 mois de salaire	8 mois de salaire	néant

Indemnités de fin de carrière : C. Desport, E.Didi et V. Tempelaere bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de Teamlog S.A. La valeur actualisée totale de l'engagement correspondant s'élève à 9 108 euros au 31 décembre 2007 contre 5 583 euros au 31 décembre 2006.

Régime de retraite complémentaire : F. Sebag, E. Didi, V. Tempelaere et B. Moulène (jusqu'au 31 mai 2007) bénéficient d'un régime de retraite complémentaire. Au titre de la retraite complémentaire, Teamlog S.A. a versé 30 773 euros au titre de 2007 contre 32 678 au titre de 2006.

8.2.2.4. Plans d'options de souscription d'actions.

— Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux sur l'exercice 2007 : Aucune option de souscription d'action n'a été consentie sur 2007.

— Synthèse des options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux :

	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18
Date de l'assemblée	27-mai-03	27-mai-03	07-juin-06
Date du conseil d'administration / directoire	22-févr-05	09-déc-05	06-déc-06
Nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux	100 000	40 000	20 000
B. Moulène	70 000	20 000	10 000
V. Tempelaere	30 000	20 000	10 000
Date de départ d'exercice des options	22-févr-08	09-déc-08	06-déc-09
Date d'expiration des options	22-févr-12	09-déc-12	06-déc-13
Prix de souscription (en euros)	2,66	3,34	3,50
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007			

Au titre de 2007, la charge liée aux options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux s'établit à 27 milliers d'euros. Aucune option n'a été exercée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007.

9. — Objectifs et politique de gestion des risques financiers.

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'obligations convertibles en actions, d'obligations remboursables en actions, de dettes envers la société mère Groupe Open, de découverts bancaires et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients et de la trésorerie qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé ou de couverture de change.

La politique du Groupe est, et a été en 2007 et 2006, de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

9.1. Risque de liquidités.

L'endettement net du Groupe au 31 décembre 2007 est le suivant :

(En milliers d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Passif financiers	41 860	17 310		59 170
Actifs financiers	-16 561			-16 561
Position nette	25 299	17 310		42 609

Au 31 décembre 2007, l'ensemble des dettes financières (montants bruts) par catégorie et devises se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Euro	Livre Sterling	Dollar Canadien	Total
Concours bancaires courants				
Dettes financières courantes	489			489
Autres passifs financiers courants (1)	17 509			17 509
Crédit-bail				
Crédit moyen terme	17 310			17 310
Autres (affacturage,...)	23 862			23 862
Endettement brut	59 170			59 170

(1) Dette envers Groupe Open liée à l'acquisition de la société Innetis

Par ailleurs, figurent ci-dessous les informations relatives à l'endettement du Groupe au 31 décembre 2006 :

(En milliers d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Passif financiers	19 044	17 062		36 106
Actifs financiers	-9 754			-9 754
Position nette	9 290	17 062		26 352

(En milliers d'euros)	Euro	Livre Sterling	Dollar Canadien	Total
Concours bancaires courants	325			325
Dettes financières courantes	328			328
Crédit-bail				
Crédit moyen terme	17 062			17 062
Autres (affacturation,...)	18 391			18 391
Endettement brut	36 106			36 106

Teamlog S.A. a la possibilité d'utiliser des lignes de découverts non confirmées auprès de trois établissements bancaires.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'une ligne d'affacturation non plafonnée. Toutes les créances clients – hors créances Groupe et export- peuvent être cédées à la société de factoring.

Les dettes financières du Groupe sont essentiellement liées à :

- Apport en compte courant de Groupe Open de 10 500 milliers d'euros ;
- Emprunts obligataires convertibles en actions et remboursables en actions souscrits par Groupe Open : 7 500 milliers d'euros ;
- Dette de 17 509 milliers d'euros envers Groupe Open suite à l'acquisition d'Innetis (cf. 2.1), une avance de trésorerie de 1 000 milliers d'euros ayant été imputée sur la dette totale de 18 500 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

9.2. Risque de taux d'intérêt. — La société est exposée à un risque de taux d'intérêt relativement limité, portant principalement sur les montants des autorisations de découvert et des lignes d'affacturation.

Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts obligataires, de lignes d'affacturation, de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités. Aucun instrument de couverture n'a été utilisé par le Groupe sur 2007.

La politique du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des couvertures d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe n'est pas exposé au risque de taux au-delà des engagements résultant des financements figurant au passif du bilan. Ces derniers sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Exercice clos le 31 décembre 2007 (En milliers d'euros)	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	Total
Taux fixe							
Emprunt obligataire remboursable en actions	120		2 773				2 893
Emprunt obligataire convertible en actions	90		3 986				4 076
Emprunt bancaire	102	51					153
Taux variable							
Découverts bancaires							
Dettes liées au contrat d'affacturation	23 862						23 862
Emprunt bancaire							
Intérêts divers							
Dépôts et cautionnements				177			177

Exercice clos le 31 décembre 2006 (En milliers d'Euros)	< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	Total
Taux fixe							
Emprunt obligataire remboursable en actions	120				2 724		2 844
Emprunt obligataire convertible en actions	90				3 838		3 928

Taux variable						
Découverts bancaires	325					325
Dettes liées au contrat d'affacturage	18 391					18 391
Intérêts divers	6					6
Dépôts et cautionnements				112		112

Par ailleurs, la société Teamlog a émis au profit de Groupe Open en avril 2005 des Obligations Convertibles pour un montant de 4 500 milliers d'euros qui portent intérêt au taux fixe de 2,00% l'an. Ces obligations, d'une maturité de 5 ans sont exerçables à partir d'avril 2008. Le prix d'exercice est de 1,50 euro par action.

Teamlog S.A. a, à la même date, émis des Obligations Remboursables en Actions réservées à Groupe Open pour un montant de 3 000 milliers d'euros qui portent intérêt au taux fixe de 4,00% l'an. Ces obligations, d'une maturité de 5 ans sont remboursables en actions à partir d'avril 2008. Le prix d'exercice est de 1,20 euro par action.

Enfin, les comptes courants d'actionnaires apportés par Groupe OPEN, d'un montant total de 10 500 milliers d'euros, portent intérêt au taux légal, soit 2,95% en 2007. Ce taux est révisable annuellement et connu d'avance.

Le 5 mars 2007, conformément à la stratégie de constituer avec Teamlog un acteur de référence dans le secteur des services informatiques, un protocole d'acquisition de 100% des actions de la filiale de Groupe Open, Innetis, a été signé entre Teamlog et Groupe Open. Cette acquisition, réalisée le 31 mars 2007 pour un prix de 18,5 millions d'euros, fait l'objet d'un crédit vendeur de Groupe Open. En date du 19 septembre 2007, le Conseil de Surveillance a décidé, à l'unanimité, de proroger la durée du crédit vendeur pour une durée maximale d'un an à compter du 19 septembre 2007. Conformément au protocole d'accord, les 18,5 millions sont bloqués en compte courant d'associés rémunérés au taux maximum fiscalement déductible. Postérieurement à la clôture, en date du 4 mars 2008, TEAMLOG a annoncé le lancement d'une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription pour un montant total d'environ 18,6 millions d'euros afin de financer l'acquisition de INNETIS.

Au 31 décembre 2007, TEAMLOG n'avait aucun contrat de couverture de taux en vigueur.

9.3. Risque de crédit. — Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement particulières. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 5.7.1. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et les prêts, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

9.4. Risque de change. — Le Groupe ne gère pas de position de change. Il n'est exposé au risque de change que pour l'activité de ses filiales implantées hors de la zone Euro : Consultem Services Conseils INC. implantée à Montréal et Teamlog UK implantée à Londres. Les actifs et les passifs de ces filiales devant donner lieu à un paiement ou à une recette futurs ne sont pas significatifs.

En 2007, les pertes de change nettes des gains de change s'établissent à 154 milliers d'euros.

9.5. Instruments financiers.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe (n'incluant pas ceux figurant dans les opérations abandonnées) :

(En milliers d'euros)	Valeur comptable (historique)		Juste valeur inscrite au bilan	
	2007	2006	2007	2006
Actifs financiers :				
Trésorerie	16 502	8 621	16 502	8 621
Prêts groupe Teamlog / Teamgroup	1 749	1 665	1 636	1 547
Prêts à la construction	317	296	252	234
Actifs disponibles à la vente	59	1 133	59	1 133
Autres actifs financiers	1 036	598	1 036	598
Passifs financiers :				
Découverts bancaires		325		325
Emprunts	153		153	
ORA	3 120	3 120	2 893	2 844
OC	4 590	4 590	4 076	3 928
Compte courant Groupe Open	10 500	10 500	10 500	10 500
Dettes financières envers Groupe Open	17 509		17 509	
Autres passifs financiers	24 039	18 509	24 039	18 509

Les instruments financiers sont ventilés selon les catégories suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Juste valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Prêts groupe Teamlog / Teamgroup	1 636			1 636		
Prêts à la construction	252			252		
Autres actifs financiers	1 036			1 036		
Créances clients	55 619			55 619		
Autres créances	9 630			9 630		
Equivalents de trésorerie	59		59			
Trésorerie	16 502	16 502				
Actifs	84 734	16 502	59	68 173		
Emprunts	153				153	
ORA	2 893					
OC	4 076					
Compte courant Groupe Open	10 500				10 500	
Dettes financières envers Groupe Open	17 509				17 509	
Autres passifs financiers	24 039				24 039	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 861			6 861		
Dettes fiscales et sociales	36 849			36 849		
Autres dettes	23 438			23 438		
Passifs	126 318			67 148	52 201	

Les justes valeurs des emprunts obligataires et des prêts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt du marché. Le Groupe ne dispose d'aucun instrument de couverture (couverture de flux de trésorerie, couverture de taux de change, couverture de juste valeur).

9.6. Gestion du capital. — L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité, maximiser la valeur pour les actionnaires et permettre de réaliser des opérations de croissance externe.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. C'est dans ce cadre, que pour financer l'acquisition d'INNETIS, le groupe a procédé à une augmentation de capital en mars 2008. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2007 et 2006.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par la somme des capitaux propres et de l'endettement net. La politique du Groupe est de maintenir ce ratio inférieur à 0,75. Le Groupe inclut dans l'endettement net les dettes fiscales et sociales, les dettes envers la société mère Groupe Open, les autres dettes financières hors factoring, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, hors activités abandonnées. Les capitaux propres incluent les obligations remboursables en actions et les obligations convertibles en actions qui sont très fortement dans la monnaie.

	En milliers d'euros (données consolidées)	31/12/2007	31/12/2006
A	Trésorerie	16 502	8 621
B	Instruments équivalents		
C	Titres de placements	59	1 133
D	Liquidités (A+B+C)	16 561	9 754
E	Créances financières à court terme		
F	Dettes bancaires à court terme		326
G	Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	312	210
H	Autres dettes financières à court terme (1)	24 038	18 508
I	Dettes financières à court terme (F+G+H)	24 350	19 044
J	Endettement financier net à court terme (I-E-D)	7 789	9 290
K	Emprunts bancaires à plus d'un an	51	
L	Obligations émises	6 759	6 562
M	Autres emprunts à plus d'un an (2)	28 000	10 500
N	Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	34 810	17 062

O	Endettement financier net (J+N)	42 599	26 352
	Capitaux propres consolidés	27 733	22 723
	ORA et OC	6 759	6 562
	Fonds propres	34 492	29 285
	Ratio d'endettement net sur fonds propres (3)	0,35	0,05

(1) Y compris dette envers la société de factoring: 23 861 milliers d'euros au 31 décembre 2007 ;

(2) Dont, en 2007, 17 500 milliers d'euros relatif à l'acquisition d'Innetis en mars 2007, financée via un crédit vendeur vis à vis de Groupe Open ;

(3) Hors dette envers la société de factoring et réintégration des ORA et des OC en fonds propres.

10. — Autres informations.

10.1. Garanties et nantisements. — Dans le cadre de la restructuration de la dette moyen et long terme et en contrepartie de l'effort consenti par les banques dans le cadre du protocole d'accord du 21 janvier 2005, le groupe Fondateur de Teamlog avait accepté de prendre à sa charge, sans en faire supporter le coût à l'ensemble des actionnaires de Teamlog, une clause de retour à meilleure fortune. A ce titre, le groupe Fondateur s'était engagé à verser une indemnité égale à 33,3% de la plus-value brute sur les actions de la société Teamlog détenues par la société Teamgroup (soit 3 689 058 actions). La plus-value devait être appréciée à la date du 31 décembre 2007 calculée sur la différence entre d'une part la moyenne pondérée des cours de bourse du mois de décembre 2007 de l'action Teamlog et d'autre part de la valeur boursière de ladite action en date du 21 janvier 2005, soit 2,20 euros, multipliée par le nombre d'actions. L'indemnité était plafonnée à la somme de 5,7 millions d'euros et son règlement devait intervenir au plus tard le 31 décembre 2009. En garantie de la parfaite exécution de leurs engagements, le groupe Fondateur avait nanti l'intégralité des 3 689 058 actions au profit du pool bancaire.

Le montant de cette indemnité a été arrêté à la somme de 2.506.073 euros. Dans le cadre de l'OPA initiée par Groupe Open et qui s'est terminée le 18 février 2008, Teamgroup a apporté 2.341.232 actions et a réglé cette indemnité. En contrepartie de ce paiement Teamgroup a obtenu mainlevée de l'intégralité des titres nantis au profit du pool bancaire.

Suite au protocole d'accord intervenu en 2006 entre Groupe Open et Groupe Teamlog, un nantissement de second rang de 1 000 000 d'actions Teamlog S.A. détenues par Teamgroup a été consenti au profit de Groupe Open en garantie.

En garantie des OBSAR émises au profit de Groupe Open, cette dernière a nanti l'ensemble des titres Teamlog (actions, obligations convertibles et obligations remboursables en actions) détenu.

En garantie des dettes fiscales et sociales (cf. note 5.11.1), le Trésor Public a inscrit un privilège à hauteur de ces dernières. Le privilège est réduit trimestriellement lors des remboursements effectués par Teamlog, S.A.

10.2. Autres engagements hors bilan. — Au 31 décembre 2007, les autres engagements hors bilan se décomposent de la façon suivante :

— intérêts non échus sur ORA et OC : 476 milliers d'euros ;

— intérêts sur le compte courant de Groupe Open : Groupe Open a apporté 10 500 milliers d'euros en compte courant. Ce dernier, bloqué pour une durée minimale de trois ans sauf accord express des parties, est rémunéré au taux d'intérêt légal en vigueur, soit à hauteur de 2,95% en 2007.

10.3. Réserve de propriété. — A effet du 1er janvier 2007, Teamlog S.A. a cédé sa branche d'activité Mid Market dans l'ouest de la France qui comprenait une trentaine de collaborateurs.

Conformément à l'article 12 du contrat de cession, Teamlog conserve la propriété de la branche cédée pour 250 000 euros ainsi que des marchandises en stock cédées pour 222 650 euros hors taxes jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

10.4. Engagements sur contrats de location financement : Le Groupe a conclu, fin 2007, cinq contrats de location financement pour des véhicules. Les loyers futurs minimaux payables s'établissent à 250 milliers d'euros.

10.5. Engagement au bénéfice des banques de la société Teamlog Iberica : Les engagements suivants ont été pris par Teamlog S.A. au profit de Teamlog Iberica :

— Teamlog S.A. a émis une garantie à première demande au profit de la Caja de Ahorros y Pensiones de Barcelona pour un montant de 481 000 euros ;

— Teamlog S.A. s'est porté caution auprès d'Arval (société de leasing de véhicules). En cas de défaut de paiement de Teamlog Iberica, Teamlog S.A. s'est engagée à acquitter les loyers dus.

10.6. Effectifs :

Sociétés / Qualifications	31/12/2007			31/12/2006		
	Cadres	Non cadres	Totaux	Cadres	Non cadres	Totaux
TEAMLOG	1 120	410	1 530	985	143	1 128
TEAMLOG DIA	54	174	228	61	145	206
TEAMLOG IBERICA		313	313	57	219	276
INETIS CONSULTING	6		6	N/A	N/A	N/A
CONSULTEM SERVICES CONSEILS INC	49	3	52	12	34	46
TEAMLOG U.K.	23		23	13		13
OTIA	12		12	13		13
INSTITUT TEAMLOG						
CONSULTEM FRANCE				36		36

2IC				57	1	58
CLEARSY				26	1	27
Totaux par qualifications	1 264	900	2 164	1 260	543	1 803

10.7. Droit Individuel à la Formation (DIF). — Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est d'environ 67 985 heures au 31 décembre 2007. Il convient de noter que 150 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation au titre du DIF sur 2007 et que le volume de formation prévisionnel sur 2008 s'élève à 4 620 heures.

10.8. Intégration dans un ensemble consolidé. — Le Groupe est inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de Groupe Open, dont le siège social se situe 97, Boulevard Pereire – 75 017 Paris.

11. — Evénements post clôture.

11.1. Augmentation de capital de 18,6 millions d'euros avec maintien des droits préférentiels de souscription au prix unitaire de 4,25 euros par action : Le 4 mars 2008, Teamlog a annoncé le lancement d'une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription pour un montant total d'environ 18,6 millions d'euros afin de financer l'acquisition de Innetis.

Cette opération fait suite au protocole signé, en date du 5 mars 2007 avec effet au 31 mars 2007, entre Groupe OPEN et Teamlog, par lequel Groupe OPEN a cédé à Teamlog sa filiale Innetis, pour un montant de 18,5 millions d'euros. La présente opération a ainsi vocation à financer cette acquisition qui a fait l'objet d'un crédit vendeur. Groupe OPEN participera à cette opération par compensation de tout ou partie de sa créance vis-à-vis de Teamlog résultant de cette cession.

11.2. Répartition du capital post OPA initiée par Groupe Open. — Compte tenu de l'OPA initiée par Groupe Open sur Teamlog (cf. note 2.9), est présentée ci-dessous la répartition du capital post OPA, au 21 février 2008 :

	Nombre d'actions	% Du capital	Nombre de droits de vote	% Des droits de vote
Groupe Open	16 093 375	89,52%	16 093 375	83,25%
Teamgroup	1 347 826	7,50%	2 695 652	13,94%
Salariés et Public	491 760	2,73%	541 831	2,81%
Autocontrôle	45 150	0,25%		
Total	17 978 111	100%	19 330 858	100%

11.3. Création de Teamlog Ukraine. — En date du 1er janvier, la SARL Teamlog Ukraine, filiale à 100% de Teamlog S.A., a été créée.

11.4. Conflit entre Teamlog et les actionnaires minoritaires de Teamlog UK. — Un conflit est né en mars 2008 avec les actionnaires minoritaires de Teamlog UK qui ont tenté de s'approprier le contrôle de cette dernière en s'attribuant des actions non émises. La société estime qu'elle a été victime d'un comportement déloyal (unfair) de la part de ces minoritaires au regard de la loi anglaise. Teamlog entend préserver ses droits et ses intérêts et prépare une action en justice visant tant à faire annuler les actes litigieux qu'à faire constater le caractère frauduleux de ces agissements.

A la connaissance de la société aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2007 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

0804642